



HAL
open science

L'hellénisation passe-t-elle par le nom ? L'exemple de la Carie aux IV^e et III^e siècles av. J.-C.

Patrice Brun

► To cite this version:

Patrice Brun. L'hellénisation passe-t-elle par le nom ? L'exemple de la Carie aux IV^e et III^e siècles av. J.-C.. *Ktèma: Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques*, 2022, Grecs et non-Grecs de l'empire perse au monde hellénistique, 47, pp.175-204. hal-03898985

HAL Id: hal-03898985

<https://hal.science/hal-03898985v1>

Submitted on 14 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

KTÈMA

CIVILISATIONS DE L'ORIENT, DE LA GRÈCE ET DE ROME ANTIQUES

Grecs et non-Grecs de l'empire perse au monde hellénistique

Dominique LENFANT	Introduction.....	5
Dominique LENFANT	Les ambassades grecques à la cour du Grand Roi. Des missions pas comme les autres?.....	11
Margaret C. MILLER	Playing with Persians in Athenian Imagery of the 4 th Century BCE.....	53
Pierre-Olivier HOCHARD	Guerres, diplomatie et thésaurisation dans l'espace égéo-anatolien. Une autre approche des relations gréco-perses au IV ^e siècle avant J.-C.....	69
Eduard RUNG	The Persian King as a Peacemaker. The Ideological Background of the Common Peace Treaties in 4 th Century Greece.....	97
John O. HYLAND	Artabazos and the Rhodians. Marriage Alliance and Satrapal Politics in the Late Achaemenid Aegean.....	121
Thierry PETIT	Isocrate, la théorie de la médiation et l'hellénisation de Chypre à l'époque des royaumes.....	135
Anna CANNAVÒ	Kition de Chypre: du royaume phénicien à la cité hellénistique.....	155
Patrice BRUN	L'hellénisation passe-t-elle par le nom? L'exemple de la Carie aux IV ^e et III ^e siècles av. J.-C.....	175
Michel CHAUVEAU	Éviter la réquisition militaire ou une menace surnaturelle? À propos d'un contrat démotique inédit entre un Égyptien et un Grec (<i>P. Carlsberg</i> 471, 251 av. J.-C.).....	205
Pierre SCHNEIDER	Une épigramme pour célébrer l'expansion lagide en mer Érythrée? À propos du papyrus d'El Hibeh (seconde moitié du III ^e siècle av. J.-C.).....	219
Yvona TRNKA-AMRHEIN	The Alexandria Effect. City Foundation in Ptolemaic Culture and the Egyptian Histories of Manetho and Diodorus.....	235
<i>Varia</i>		
François LEFÈVRE	Assemblées éphémères, assemblées spontanées, assemblées élargies: alternatives démocratiques en Grèce ancienne.....	261
Edith FOSTER	Devastation of Cultivated Land in Herodotus.....	301
Julien FOURNIER	Bases thasiennes pour des empereurs d'époque constantinienne. Les derniers feux d'une épigraphie civique.....	313

L'hellénisation passe-t-elle par le nom ? L'exemple de la Carie aux IV^e et III^e siècles av. J.-C.

RÉSUMÉ-. Les Cariens, largement vilipendés dans les sources littéraires classiques, ont pourtant développé dès l'époque archaïque une civilisation remarquable. Les satrapes de la dynastie hécatomnide qui domine le pays au IV^e siècle av. J.-C. ont favorisé l'essor de la culture grecque dans la région, tant sur le plan politique que culturel. La conquête d'Alexandre voit l'arrivée de colons qui bouleverse l'équilibre entre les deux cultures. Même si la résistance de la civilisation carienne est réelle, la multiplication des noms d'origine grecque au III^e siècle est un signe des progrès de l'hellénisation de la région, qui ne sera complète que tard sous l'Empire romain.

MOTS-CLÉS-. Carie, hécatomnides, hellénisation, langue grecque, noms

ABSTRACT-. The Carians, widely vilified in classical literary sources, nevertheless developed a remarkable civilization from the archaic period. The satraps of the Hecatomnid dynasty, which dominated the country in the 4th century BC, favored the development of Greek culture in the region, both politically and culturally. The conquest of Alexander saw the arrival of settlers which upset the balance between both cultures. Even if the resistance of the Carian civilization is real, the proliferation of names of Greek origin in the third century is a sign of progress of Hellenization in the region which will not be complete until later under the Roman Empire.

KEYWORDS-. Caria, hecatomnids, hellenization, Greek language, names

Le fondateur de l'histoire hellénistique, Johan Gustav Droysen, a défini dans une œuvre fondatrice¹ la civilisation hellénistique comme un processus d'influences réciproques entre Grecs et Orientaux. Mais il est certain que, si cette vision pouvait dans certains cas correspondre à quelques réalités locales, la généralisation de la notion d'un « Orient » conçu comme une entité insécable aboutit à une impasse. De fait, le temps des grandes synthèses a laissé la place à des études régionales qui ont permis de mieux cerner la question.

En 1937, Louis Robert envisageait, écrivait-il, une étude portant sur l'*hellénisation de la Carie*². Si le savant, pris par de nombreuses autres activités éditoriales, n'a pas donné suite à ce projet, le titre qu'il proposait établissait clairement les données de la question – et les conclusions auxquelles

Abréviations: *GHI* 2004: RHODES, P.J., OSBORNE, R. 2004, *Greek Historical Inscriptions 404-323 BC*, Oxford. / *GHI* 2017: OSBORNE, R., RHODES, P.J. 2017, *Greek Historical Inscriptions 478-404 BC*, Oxford. / *Hégémonies et Sociétés*: BRUN, P. 2017, *Hégémonies et Sociétés. Inscriptions de l'époque classique*, Bordeaux. / *HTC*: DEBORD, P., VARINLIOĞLU, E. (éd.) 2001, *Les Hautes Terres de Carie*, Bordeaux. / *IJG*: DARESTE, R., HAUSSOULIER, B., REINACH, R. 1891-1898, *Recueil des Inscriptions juridiques grecques*, Paris.

(1) DROYSSEN 1877 (1883-1885).

(2) ROBERT 1937, p. 222, n. 23: « je publierai ailleurs une étude sur l'hellénisation de la Carie ».

il devait parvenir. Sans doute était-ce dans l'air du temps : onze ans plus tôt avait paru un ouvrage de synthèse signé Pierre Jouguet, dont le titre, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*³ sonnait alors comme une vérité d'évidence. Arnold Hugh Martin Jones pouvait en 1940, dans une synthèse brillante et plusieurs fois rééditée depuis sur la cité grecque en Orient après Alexandre, affirmer l'existence au moment de la conquête de tribus complètement sauvages à l'est du fleuve Halys en Asie Mineure et concéder celle de royaumes à peu près civilisés en Bithynie et Paphlagonie, confondant en toute bonne conscience la notion de civilisation avec celle d'hellénisation⁴ : comme pour les lecteurs de *Tintin au Congo*, elle se confondait avec celle d'occidentalisation. Entre histoire ancienne pour adultes et bande dessinée pour les plus jeunes, c'était le même esprit qui prévalait.

Nous savons très bien que chaque période historique réinvente – ou mieux, réinterprète – le passé sur la base de ses propres normes et valeurs culturelles, sociales et politiques. Aussi, la notion brute d'hellénisation, commune encore dans les années 1970 pour qualifier les transformations culturelles qui suivirent en Orient la conquête gréco-macédonienne, n'a-t-elle progressivement plus trouvé grâce aux yeux des historiens, à tel point qu'employer aujourd'hui le terme d'hellénisation peut faire passer son auteur soit pour un attardé intellectuel, soit pour un provocateur aux tendances racistes affirmées, quand bien même, dès ces années soixante-dix, était déjà apparue sous la plume d'Arnaldo Momigliano, la notion de « limites de l'hellénisation »⁵, mettant en lumière les résistances à la domination politique, religieuse et plus généralement culturelle des Grecs. On le voit, le terrain de l'hellénisation et de ses limites est un terrain déjà bien labouré.

Il faudrait pourtant, avant de rejeter le terme même d'hellénisation, s'entendre sur ce qu'il signifie et il est assez peu probable que nous soyons tous d'accord sur une définition précise de la notion. Car malgré les positions extrêmes (et purement idéologiques) des Athéniens qui entendaient leurs orateurs vanter dans leurs oraisons funèbres publiques (*epitaphioi*) ce que l'on assimilerait au « droit du sang », un sang jamais mêlé à celui d'éventuels envahisseurs⁶, l'hellenismos n'était pas affaire de « race ». Ainsi, Isocrate pouvait-il affirmer, sans risque d'être contredit, que « le nom de Grecs désigne moins un peuple (*genos*) particulier qu'une forme de pensée (*dianoia*) et l'on appelle Grecs plutôt ceux qui participent à notre éducation (*paideia*) que ceux qui partagent notre origine (*physis*) »⁷. C'était donc une « forme de pensée » et une « éducation », ces deux expressions étant assez larges pour y faire entrer plusieurs éléments susceptibles de faire d'un étranger un Grec : la langue, bien entendu, la littérature et en premier lieu Homère, le théâtre, la rhétorique, le vêtement, le sport – pratiqué nu – dans le gymnase, l'alimentation à base de vin et d'huile, le sacrifice selon les rites grecs à des dieux qui n'ont pas besoin de l'être (et l'on sait que, très tôt, les Grecs accueillirent des dieux étrangers). Être hellène, c'est participer au moins en partie à ces pratiques civilisationnelles et, si les Grecs des cités ont toujours voulu défendre ardemment l'accès à

(3) JOUGUET 1926. Pour rester dans le monde francophone, G. Glotz, P. Roussel et R. Cohen avaient en 1938 intitulé le tome IV de leur *Histoire Grecque: Alexandre et l'hellénisation du monde antique*. Le même R. Cohen, en 1948, avait publié dans la collection Clio *La Grèce et l'hellénisation du monde antique*. En 1978 encore, Claire Préaux, consacrait la quatrième partie de son ouvrage à la « critique de l'idée de civilisation mixte », reconnaissant dans son développement l'idée d'une hellénisation de la société par la langue et les pratiques sociales (l'extension du gymnase, par exemple). SARTRE 2014, p. 410, remarque que F. Chamoux, *La civilisation hellénistique*, Paris, 1981, « traite du monde hellénistique comme s'il était vide d'indigènes ».

(4) JONES 1940 consacre de longues pages au phénomène de l'hellénisation (p. 27-50), hiérarchisant les peuples d'Asie Mineure selon leur capacité à s'helléniser. Si les Cariens « were temperamentally akin to the Greeks and took readily to Greek culture », ce qui les rend fréquentables, les Pisidiens « would not at first sight seem to have been promising pupils of Hellenism » (p. 28).

(5) MOMIGLIANO 1975. Ce livre remarquable ne s'intéresse pas (ou que très peu) à l'Asie Mineure.

(6) Plat. *Ménex.* 245c-d: διὰ τὸ εἰλικρινῶς εἶναι Ἕλληνας καὶ ἀμιγῆς βαρβάρων, « parce que (nous sommes) purement grecs et sans mélange de barbares ».

(7) Isocr. *Panég.* 50.

la citoyenneté, ils n'ont jamais refusé que l'on partage leur mode de vie. Mais puisqu'il est tout aussi clair que ce que l'on appelle *hellénisation* s'est accompagné de la soumission des peuples indigènes, le mot a été négativement connoté.

D'autres termes, mieux en phase avec un air du temps post-colonial mais aussi avec ce que l'on décèle de la réalité historique, sont apparus pour définir les processus indéniables d'échanges – que l'emploi de l'expression *hellénisation* tend à nier. Celui d'*acculturation* des sociétés conquises, qui allait de pair avec l'idée de soumission par la voie de l'*hellénisation*, n'a plus aujourd'hui grand succès. Dès les dernières années du vingtième siècle, dans la foulée des phénomènes de décolonisation des territoires puis des esprits évoquée plus haut, on a parlé de *transferts culturels* pour insister – parfois de façon exagérée – sur l'idée d'échanges de valeurs et de pratiques culturelles (langue, religion...). Allant plus loin encore, est apparue la notion d'*hybridation*, créée pour mettre en exergue la fusion de plusieurs cultures, voire de *métissage*⁸, comme on a pu l'employer à propos des phénomènes d'acculturation réciproques entre populations « barbares » et « romaines » dans les zones frontalières de l'Antiquité romaine tardive⁹. Si cette notion aux habits lexicaux variés est au croisement de plusieurs sciences sociales (la démographie, l'anthropologie, l'ethnographie, la sociologie, la linguistique, l'histoire, la psychologie...) permettant de renouveler le questionnement historique, le débat politique public contemporain s'en est emparé de façon parfois brutale et va parfois jusqu'à évoquer le concept de *créolisation*¹⁰. En demeurant dans la sphère de l'Histoire, on a pu parler d'une civilisation « gallo-romaine » pour montrer les influences celtique et romaine croisées et, remontant encore le temps, de « royaumes gréco-bactriens » et d'un art « gréco-iranien » pour souligner l'émergence et le maintien d'une tradition grecque influencée par un milieu « oriental ». Mais personne n'a jamais avancé une expression telle que « civilisation gréco-anatolienne » pour parler de la rencontre entre les populations installées depuis fort longtemps en Anatolie, Phrygiens, Lydiens, Lyciens ou Cariens par exemple.

Ce n'est pourtant pas qu'il n'y eut pas d'influences réciproques et ce, bien avant la conquête d'Alexandre comme on aura l'occasion de le voir dans les pages suivantes. Si j'ai choisi pour aborder ce thème l'exemple de la Carie, c'est pour deux raisons, l'une ayant trait au nombre de sources littéraires et surtout épigraphiques à notre disposition, l'autre pour des raisons personnelles, ayant durant plus d'un quart de siècle participé à des expéditions archéologiques dans cette région de l'Anatolie que j'ai appris à connaître avec mes collègues bordelais¹¹.

(8) Voir ainsi les actes du colloque intitulé *Du transfert culturel au métissage*, publié par S. Capanema Pereira de Almeida *et al.* Rennes, 2015.

(9) COUMERT, DUMÉZIL 2010, p. 61.

(10) On notera que le terme de « créolisation », employé à l'origine par les linguistes pour expliquer la naissance d'une langue « créole » au contact de plusieurs langues différentes a été repris par nombre d'anthropologues pour expliquer les conséquences de contacts entre peuples déracinés et populations locales. La sociologie et la politique contemporaine se sont ensuite emparées du terme en en élargissant le sens. Anne Marie Carstens évoque une politique de créolisation consciente de la part des Hécatomnides (CARSTENS 2013, p. 211-214).

(11) C'est l'occasion ici de saluer la mémoire de Pierre Debord, l'initiateur de ces recherches.

LE PAYS ET LES HOMMES



Carte 1. La Carie et les îles adjacentes

La Carie, telle qu'elle est constituée au IV^e siècle en satrapie sous l'autorité de Mausole, est un monde passablement mal connu des Grecs à l'exception de la région côtière. Sa définition

géographique a d'ailleurs varié selon les auteurs et les périodes. La limite septentrionale de la Carie, traditionnellement représentée par le Méandre, n'est même pas toujours respectée¹². À l'est, la situation est plus imprécise encore et le plateau de Tabai, par exemple, généralement compté parmi les terres cariennes, était peuplé à l'époque hellénistique d'éléments phrygiens. Au sud-est cependant, Caunos et la vallée de l'Indos représentent l'extrémité du pays carien (carte 1).

Si l'on s'en tient à la Carie de la liste du tribut athénien du v^e siècle et même avant, lors de la domination perse, il s'agit de régions avant tout maritimes. Preuve d'une solide implantation sur mer, les Cariens devaient déjà fournir à la flotte de Xerxès pas moins de soixante-dix vaisseaux et Thucydide précise que, au contraire de l'Ionie mentionnée dans sa totalité, seule la Carie maritime (Καρία ἢ ἐπὶ θαλάσῃ)¹³ est comptée parmi les régions tributaires au début de la guerre, et elle s'oppose à la « haute Carie » (ἄνω Καρία) vers laquelle se dirige en 429 le stratège Mélésandros, qui y trouve la mort¹⁴. À partir de 443/2, les listes du tribut athénien séparant les différents secteurs de l'empire distinguent le ἰονικὸς φόρος (tribut ionien) et le καρικὸς φόρος (tribut carien)¹⁵, lequel regroupe des communautés que nous ne pouvons aujourd'hui compter comme cariennes, telles les îles du Dodécannèse ou encore la cité lycienne de Phasélis ou même en 425/4, celles d'Aspendos située plus à l'est en Pamphylie et de Kéléndéris en Cilicie¹⁶. Mais la dernière attestation d'un secteur carien autonome date de 439/8 et dès 433/2 les communautés cariennes sont intégrées au ἰονικὸς φόρος, et ce jusqu'à la fin des listes. Même si l'on peut admettre qu'il était difficile pour les Athéniens de créer un autre secteur de perception pour quelques communautés excentrées, on devine que la notion de Carie devait être assez floue pour permettre toutes ces extensions. S'il est difficile parfois d'être affirmatif en raison de l'impossibilité de situer avec exactitude toutes les communautés mentionnées dans les listes du tribut¹⁷, on doit constater que les régions situées dans la zone appelée les « hautes terres de Carie », pourtant éloignées de moins de vingt kilomètres de la côte, n'ont jamais été membres de la Ligue de Délos, à l'exception des communautés littorales. De la même manière, dans la zone orientale qui sert de frontière avec la Lycie, la vallée de l'Indos, quelle que soit sa fertilité (au moins de nos jours)¹⁸, ne paraît pas avoir suscité l'intérêt direct des Athéniens, qui se sont contentés de faire de la cité maritime située à son débouché, Caunos, une alliée tributaire. Certes, il y a des exceptions, et des régions de l'intérieur que l'on pouvait atteindre avec quelque facilité depuis la côte ont été intégrées dans la Ligue: c'est le cas de la zone de la basse vallée du Méandre¹⁹ et d'autres, beaucoup plus difficiles d'accès comme Alinda. Mais, dans l'ensemble, la Carie dont les Athéniens étaient susceptibles d'avoir quelque connaissance se situe à l'ouest de la rivière Marsyas, un affluent méridional du Méandre.

Carie maritime ne signifie pas, bien au contraire quand on connaît la géographie de cette partie de l'Asie Mineure, Carie de grandes plaines littorales. Car, singulièrement dans sa partie méridionale (le cas est différent pour la zone autour d'Iasos où existent de telles plaines), la Carie

(12) Hérodote (1.142) place ainsi Priène, sur la rive droite du fleuve, ἐν τῇ Καρίῃ, au même titre que Milet et Myonte. Sur la réduction progressive de la Carie face aux coups de boutoir des populations ioniennes à l'époque archaïque, cf. DEBORD 2005, p. 359-360. Lorsque les Romains accordent la Carie aux Rhodiens sur les dépouilles prises aux Séleucides en 188, il est bien précisé qu'il s'agit « de la partie de la Carie s'étendant au sud du Méandre » (Pol. 21.7).

(13) Hdt. 7.99; Thc. 2.9.4.

(14) Paus. 1.29.7; Thc. 2.69.

(15) *IG I³ 269*, col. I, l. 2 pour le ἰονικὸς φόρος, col. III l. 34 pour le καρικὸς φόρος.

(16) *IG I³ 269*, col. IV, l. 9 pour Phasélis, *IG I³ 71*, col. II, l. 146 pour Kéléndéris, l. 156-157 pour Aspendos.

(17) Rappelons que nos prospections ont permis de placer avec précision sur une carte plusieurs cités sur la côte nord du golfe Céramique: Pladasa (VARINLIOĞLU *et al.* 1990), Ouranion (VARINLIOĞLU *et al.* 1993), Kodapa (BRESSON *et al.* 2005) et Silous (DESCAT, à paraître).

(18) HORNBLLOWER 1982, p. 3-4.

(19) *IG I³ 71*, l. 133; 259, col. III, 29; 261, col. IV 5; 267, col. V, 19.

est dominée par des montagnes souvent abruptes. Le pays passait d'ailleurs pour être peu praticable aux chevaux²⁰. Depuis la mer et notamment depuis le golfe Céramique se dresse une barrière montagneuse, à peine échancrée par endroits. Certes, elle n'est pas infranchissable en tout point, mais ces falaises donnent une illustration pratique à l'expression d'Aristophane pour lequel les Cariens étaient des habitants des hauteurs²¹. Le site du Karaman Tepe (fig. 1), juché sur un piton dominant le golfe Céramique du haut de ses 773 mètres d'altitude à quatre kilomètres à peine à vol d'oiseau de la mer, impressionne par son aspect abrupt et inhospitalier. C'est pourtant là que la communauté des *Kodapeis*, tributaire des Athéniens, vivait à l'époque classique²².



Fig. 1. À droite, le site élevé du Karaman Tepe, centre de l'habitat des *Kodapeis*.
Photographie: Patrice Brun, collection particulière.

Le Dikmen Dağ, qui abritait la communauté des *Ouraniètai*, situé à quelques kilomètres à l'est du Karaman, culmine de son côté à plus de six cents mètres d'altitude. C'est, autour de Kéramos, cette Carie « Trachée », τραχεῖα, escarpée, dont parle Pausanias²³.

Non seulement les sites étaient implantés sur des lieux élevés, mais ils étaient également fortifiés et l'on devine aisément qu'une telle caractéristique, doublant en quelque sorte la défense naturelle, a impressionné les Athéniens. Hérodote indique que les Cariens avaient tenté de résister à Harpage « en fortifiant une montagne »²⁴ et Xénophon signale de son côté que les Cariens possédaient leurs

(20) Plut. *Agés.* 10.1.

(21) Aristoph. *Ois.* 292-293: ὡσπερ οἱ Κἄρες μὲν οὖν ἐπὶ λόφων οἰκοῦσιν. À souligner ici le jeu de mots sur λόφος, qui désigne une colline (ex. Thc. 4.124.3) mais aussi la crête qui surmontait les casques portés par les Cariens (Plut. *Artax.* 10.3).

(22) Pour une description rapide du site, cf. BRESSON *et al.* 2005 en attendant DESCAT, à paraître.

(23) Paus. 6.13.3-4, avec la correction du texte par STRASSER 2004, not. p. 557-561. Celui-ci soutient, avec de bons arguments, que cette épithète de τραχεῖα n'est pas due à Pausanias lui-même, mais que ce dernier l'a lue sur la base du coureur vainqueur à Olympie.

(24) 1.175: ὄρος τευχίσαντες.

demeures dans des lieux fortifiés²⁵. L'analyse du site du Karaman Tepe montre en effet l'existence d'une très solide fortification, rendue nécessaire par le fait que, si le site était en effet à peu près imprenable depuis la mer, ce n'était pas le cas du côté de la terre²⁶.

La Carie est traversée par des rivières et des fleuves affluents méridionaux du Méandre (l'Harpasos, le Marsyas). Il en résulte un relief découpé en larges plateaux élevés (parfois de plus de mille mètres de hauteur) et terres basses rares, souvent réduites aux plaines alluviales lesquelles, tel le fond du golfe Céramique, étaient peu mises en valeur dans l'Antiquité. Mais il y avait des plaines intérieures fertiles comme celle autour d'Eurômios (l'Eurômide des textes hellénistiques²⁷ – fig. 2), ce qui explique l'énorme prélèvement de cent talents que fit Alcibiade en croisant dans le seul golfe Céramique et la réputation proverbiale de richesse de la région : selon Philostrate, dont l'*acmè* se situe au début du III^e siècle de notre ère, les figues servaient à nourrir le bétail²⁸. D'autre part, plusieurs cités cariennes ont, au moins dès le V^e siècle av. J.-C., développé un monnayage d'argent et plus encore ont frappé au siècle suivant un monnayage de bronze en même temps que leurs homologues grecques²⁹. Les plus importants sites habités étaient situés sur le bord de la mer ou dans son proche arrière-pays et, pour le sujet qui nous occupe, il est tout à fait certain que deux Carie s'opposent, la Carie maritime et la Carie intérieure : la question d'une hellénisation éventuelle ne se pose évidemment pas dans les mêmes termes pour l'une et pour l'autre.



Fig. 2. La plaine de l'Eurômide. Photographie: Patrice Brun, collection particulière.

(25) Οικήσις ἔχοντες ἐν ὄχυροῖς χωριοῖς : Cyr. 7.4.1 ; plus loin (4.7), Xénophon les voit vivre ἐν ταῖς ἄκρασις. Il convient de refuser le commentaire d'E. Delebecque pour qui il ne s'agissait pas, dans ce passage de Xénophon, de fortifications, les lieux étant naturellement fortifiés.

(26) Le site de Telmessos de Carie bien connu par une publication scientifique déjà ancienne (RADT 1970) montre un schéma urbain entouré d'une puissante fortification en appareil polygonal irrégulier qui enserre des maisons agglutinées les unes aux autres sans souci apparent d'organisation urbanistique. Il semble avoir été occupé du VI^e au IV^e s. Cf. HENRY 2021, p. 74 et fig. 2 p. 92).

(27) Pol. 30.5 : αἱ ἐν Εὐρώμῳ πόλεις ; Tite-Live parle de son côté des *Euromensium oppida* (45.25.11).

(28) Xén. *Hell.* 1.4.8 ; Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane*, 3.55.

(29) ΚΟΝΥΚ 2002, n° 925-928 pour Mylasa et n° 929-933 pour Caunos.

LES CARIENS VUS DE GRÈCE AVANT L'EXPÉDITION D'ALEXANDRE

Les Cariens apparaissent très tôt dans la littérature grecque et sont identifiés dès l'*Iliade* comme un peuple particulier. Souvent considérée à l'époque classique comme un affrontement entre Grecs et Asiatiques, la « guerre de Troie » chantée par Homère ne présente pas une telle dichotomie. Les Grecs ne sont d'ailleurs pas appelés *Hellènes*, mais *Achéens*. Quant aux Troyens, bien qu'installés en Asie, ils ne sont pas du tout représentés en barbares : ils parlent aussi bien le grec que les Achéens, ce qui ne les identifie pas en tant que « barbares », le mot signifiant, on le sait, la pratique d'une langue étrangère au grec. Les Troyens ont des alliés qui, visiblement, parlent tous le grec. Tous ? Non ! Un peuple résiste encore et toujours à la langue grecque et ce peuple, ce sont les Cariens. Homère les décrit en *barbarophonoi*, des « hommes au parler étranger », ce qui ne les rabaisse pas pour autant, et cette appellation a même pu passer pour valorisante en ce que le poète les distingue de la masse du « Catalogue des Troyens »³⁰.

Mais la situation est tout autre à partir du moment où les Athéniens s'emparent de l'hégémonie maritime. Si les cités littorales, grecques aux yeux des Athéniens, ont un peuplement plus bigarré qu'on ne l'imagine souvent³¹, la Carie intérieure n'offre pas le même visage : les Grecs n'y vivent pas et l'on n'y devine pas, avant la domination macédonienne, d'influence grecque significative.

Si le pays carien de l'intérieur était mal connu, les Cariens, collectivement, l'étaient plutôt bien et ce, dès le v^e siècle. Qu'ils le fussent imparfaitement est sans doute une réalité, mais celle-ci n'occulte pas le fait que les Athéniens avaient une idée bien arrêtée sur eux. Certes, un petit-fils de Thésée, selon un récit transmis par Plutarque, aurait fondé une colonie en Carie³²; certes, le mythe, accepté à Athènes, voulait que les Cariens fussent les plus anciens habitants des Cyclades, authentique terre grecque, dont ils avaient été chassés par le roi Minos³³. Dans son « Archéologie »,

(30) Hom. *Il.* 2.865-867 : Νάστης αὐ Καρῶν ἡγήσατο βαρβαροφώνων, / οἱ Μίλητον ἔχον Φθιρῶν τ' ὄρος ἀκρίτοφύλλον / Μαϊάνδρου τε ροὰς Μυκάλης τ' αἰπεινὰ κάρηνα· / « Nastès marche à la tête de ses Cariens au parler barbare. Ce sont ceux de Milet et du mont Phthires au feuillage infini, ceux du fleuve Méandre et du Mycale aux hautes cimes » (trad. P. Mazon). Pour la valorisation des Cariens à ce moment-là du poème, cf. SAVIANO 2017. On connaît bien l'anecdote rapportée par Hérodote (8.133-135) sur le prophète du sanctuaire d'Apollon Ptoios qui aurait répondu dans sa langue au Carien Mys, envoyé par Xerxès consulter les sanctuaires oraculaires grecs.

(31) On rappellera qu'Hérodote, né à Halicarnasse, était issu d'une famille aux origines cariennes, ainsi que le nom de son père, Lyxès, le laisse supposer. Sa mère passait également pour être d'origine carienne. Au milieu du iv^e siècle, les anthroponymes cariens n'étaient pas encore rares dans la cité (cf. *infra*). Cimon, dans l'expédition aboutissant à la victoire grecque de l'Eurymédon (c. 468) s'arrêta d'abord en Carie et, s'il obtint sans violence la soumission des cités « fondées par des gens venus de Grèce », il fit le siège devant celles qui étaient διγλωττοί (Diod. 11.60.4). Thucydide mentionne, aux côtés du satrape Tissapherne, l'existence d'un Carien, Gaulitès, envoyé comme ambassadeur auprès des Milésiens, parce qu'il est διγλωσσος (8.85). La cité de Kedreai, sur la côte méridionale du golfe Céramique, prise en 405 par les troupes de Lysandre, était selon Xénophon, peuplée de *mixobarbaroi* (*Hell.* 2.1.15). Sans doute les gens d'Halicarnasse auraient-ils pu être désignés de ce même qualificatif. On comparera ce terme avec les *hemibarbaroi* de Gargara (au sud de la Troade) évoqués par Strabon en 13.1.58 ou les *mixellenes*, mercenaires de l'armée carthaginoise (Pol. 1.67.7), mais on distingue mal toutes les nuances de ces divers termes. Des textes byzantins du xi^e siècle évoquent pareillement des *mixobarbaroi* (AHRWEILER 1976, p. 122) que l'on ne saurait imaginer comme les lointains descendants des peuples appelés ainsi dans l'Antiquité : ils sont le produit « autant d'une byzantinisation des barbares [installés aux frontières de l'Empire] que d'une barbarisation des Byzantins ».

(32) Plut. *Thés.* 8.6.

(33) Hdt. 1.146; Thc. 1.4; Isocr. *Panath.* 43; *Hélène*, 68; Strab. 12.8.5; 14.2.27. Les Cariens, collectivement, sont chez Isocrate mis sur le même plan que d'autres « barbares », tels Cadmos, qui vint de Sidon pour régner sur Thèbes, ou Pélops, le fils du roi de Lydie Tantale, qui exerça son autorité sur le Péloponnèse. Cela explique que, au moins sur ce plan, et quels que fussent les caractères barbares des Cariens, la tonalité d'Isocrate à l'égard des Cariens n'est pas d'une grande hostilité. D'ailleurs, si l'on en croit un passage de la *Vie des Dix Orateurs*, il aurait composé, au moment de la mort de Mausole, un éloge (*enkômion*) dans un concours institué par Artémise ([Plut.] *Vit. X Orat.* 838a). On peut penser qu'Isocrate avait vis-à-vis de Mausole une vision assez proche de celle de Philippe. Il n'est pas très risqué de penser que, lorsque, sans explicitement nommer Mausole dans ce passage, Démosthène (*Paix*, 25) indique que « le Carien occupe les îles », il fait une référence

l'historien athénien Thucydide note que les Cariens pratiquaient des rites funéraires particuliers dont il demeurait encore de son temps des témoignages à Délos³⁴.

Il n'empêche: les Cariens étaient à Athènes méprisés comme peu d'autres peuples le furent. Entendons-nous: c'est une banalité de rappeler que les Athéniens méprisaient tout ce qui n'était pas athénien et à un moment ou un autre de l'histoire de la cité, nous avons de multiples témoignages du dédain des Athéniens pour Égine, la plupart des Cyclades et de multiples autres communautés grecques de préférence voisines, Mégariens ou Thébains par exemple³⁵. Le mépris pour les Cariens s'inscrit donc dans un schéma binaire «eux/nous», qui n'est pas spécifique aux Athéniens s'agissant de leurs relations avec les peuples non-grecs et qui ne se limite pas à la seule opposition Grecs/Barbares dont on sait qu'elle fut tout particulièrement creusée par les guerres médiques. On rappellera ainsi une base funéraire des années 525-520 av. J.-C. découverte sur l'acropole évoquant un Carien, dont la statue avait été réalisée par un artiste athénien³⁶, preuve que ce mépris était inconnu en ce temps.

Si les Barbares au sens générique du terme ne bénéficiaient guère au v^e siècle dans l'ensemble du monde grec d'un a priori favorable, il semble que les Cariens étaient l'un des peuples les plus rejetés par les Athéniens. Et, lorsque l'on veut, à Athènes, déprécier quelqu'un, il suffit de lui accoler l'étiquette de «Carien». Ainsi, dans son procès contre Midias, Démosthène évoque une affaire où l'accusateur, un certain Ménippos, probablement un négociant, est qualifié de Carien³⁷. L'expression, sinon l'accusation, surprend. En ce milieu du iv^e siècle, les «listes de Sekköy» le montrent³⁸, les Cariens, les «vrais» si je puis m'exprimer ainsi, ceux dont on peut penser qu'ils parlent encore la langue locale, ne portent guère de noms si banalement grecs que Ménippos. La mauvaise foi de Démosthène faisant partie du personnage, il faut penser que ce Ménippos est sans doute originaire d'une cité grecque du littoral carien, Iasos, Halicarnasse ou Myndos. Mais l'intérêt de cette remarque réside surtout dans le fait que, pour dévaloriser l'accusateur devant son auditoire, Démosthène l'affuble de l'épithète de «carien». Plutarque se fait également l'écho d'une tradition, hostile à Thémistocle³⁹, voulant que sa mère fût d'origine carienne. Nous possédons surtout plusieurs témoignages directs indiquant le peu de cas que l'on faisait des Cariens. Platon affirme ainsi: «Si ce sont aujourd'hui vos premiers débuts dans l'éducation, il vous faut bien considérer que ce n'est pas sur un Carien que vous en risquez l'expérience, mais aussi bien sur vos propres fils que sur les enfants de vos amis»⁴⁰. L'adjectif *καρικός* était employé au sens de «digne d'un Carien», c'est-à-dire «méprisable» et un proverbe, cité par Euripide, *ἐν τῷ Καρὶ κινδυνεύειν*, «exposer le Carien au danger», s'entendait au sens de «exposer à sa place un être sans valeur»⁴¹. Les Athéniens paraissent avoir repris et systématisé un jugement déjà en vogue au début du v^e siècle: en effet, un fragment attribué à Anacréon parle d'un travail *καρικοεργής*, «ouvrage d'un Carien», de toute

implicite au temps mythique où, tout au contraire et preuve du déclin de sa cité et de la Grèce en général, les Cariens en avaient été chassés.

(34) Thc. 1.8.1.

(35) Isocrate se moque ainsi de la «sottise» (*ἀμαθία*) des Thébains (*Paix*, 60). On sait d'autre part ce que les Athéniens pensaient, entre autres, des Mégariens (Aristoph. *Ach.* 738), des Éginètes (Dém. C. *Aristocratès*, 211) et plus généralement des insulaires (BRUN 1996, 196-209) pour ne pas parler des Macédoniens (Dém. *Philip. III*, 31). Le mépris ethnique fait partie de l'arsenal mental des Grecs en général, des Athéniens en particulier.

(36) *IG I²* 1344. Cf. ADIEGO 2007, p. 164 (texte et fac-similé), HERDA 2013, p. 423-424.

(37) Dém. C. *Midias*, 175 (*Καρὸς τινοῦ*).

(38) *HTC*, 90-91, p. 216-222. Cf. *infra*.

(39) Plut. *Thém.* 1.2. Il est vrai que Plutarque indique une variante qui faisait de sa mère une Thrace, peuple qui n'était pas beaucoup plus apprécié des Athéniens que les Cariens.

(40) Plat. *Lachès*, 187b: εἰ γὰρ νῦν πρῶτον ἄρξεσθε παιδεύειν, σκοπεῖν χρὴ μὴ οὐκ ἐν τῷ Καρὶ ὑμῖν ὁ κίνδυνος κινδυνεύηται, ἀλλ' ἐν τοῖς ὑέσι τε καὶ ἐν τοῖς τῶν φίλων παισὶ (trad. L. Robin).

(41) Soph. frag. 485; Eur. *Cycl.* 660.

évidence sans goût aucun⁴². Et dans toute la littérature fortement imprégnée de culture athénienne, un tel jugement devait perdurer : dans l'esprit d'un Plutarque, même élevé à la dignité de satrape, un Carien n'était pas quelqu'un de véritablement fréquentable⁴³.

Cette région, plus que d'autres sans aucun doute des marges occidentales de l'Empire perse, servit de réservoir à esclaves. Un document, « la stèle des Hermocopides », est souvent mis à contribution pour illustrer l'origine variée des esclaves. Sur les vingt-sept esclaves dont l'origine non grecque est clairement précisée, les Cariens forment le peuple le plus représenté après les Thraces⁴⁴. Si, à partir de cet échantillon fort réduit, il peut être légitime de tirer quelques remarques, on pourrait dire que la Carie est une région peuplée, sentiment partagé par tous ceux qui ont prospecté dans le pays et ont noté, ainsi que je l'ai signalé plus haut, l'étonnante densité de sites fortifiés et habités avant le milieu du IV^e siècle. On constate également, dans cette inscription, une majorité de Thraces esclaves de sexe féminin, tant et si bien, le fait est connu, que « Thratta » est devenu, dès la seconde moitié du V^e siècle, l'archétype de l'esclave de sexe féminin⁴⁵. Pour ce qui concerne les esclaves d'origine carienne, bien que l'inscription en question mentionne des enfants cariens⁴⁶, l'on ne saurait expliquer cette forte proportion masculine que l'on constate en évoquant de simples réductions en esclavage après une bataille. Des mentions de Cariens dans la littérature, on retire pourtant l'impression que ceux-ci sont vus par les Athéniens avant tout comme des individus de sexe masculin.

On peut expliquer cela par la réputation belliqueuse que traînaient derrière eux les Cariens. On sait par Hérodote que la conquête du pays par les Perses ne fut pas des plus faciles⁴⁷ et que les Cariens n'hésitèrent pas à se révolter contre les nouveaux maîtres en se joignant aux Ioniens, ce qui prouve des contacts⁴⁸. D'ailleurs, les Cariens passaient pour avoir inventé les armes hoplitiques⁴⁹ et pour être inhumés avec leurs armes⁵⁰, ce qui frappait les imaginations de Grecs oublieux des traditions en vigueur dans leur contrée quelques siècles auparavant. Volontiers pillards, ils commettaient des razzias un peu partout en Méditerranée⁵¹. Mais les Cariens étaient célèbres encore pour fournir de nombreux mercenaires qui servirent en Égypte les pharaons Psammétique et Amasis⁵². Si l'on en croit le scholiaste d'un passage de Platon déjà cité, il existait une tradition faisant des Cariens les premiers mercenaires connus et cette tradition du mercenaire carien a certainement joué sur la vision que les Athéniens et les Grecs en général pouvaient avoir de ce peuple⁵³. En un temps où les mercenaires étaient vilipendés, en un siècle (le V^e) où l'on ne faisait pour ainsi dire jamais appel à eux dans l'armée, en un autre (le IV^e) où l'*opinio communis* en faisait des êtres peu fréquentables, on comprend la force du proverbe déjà cité, « exposer le Carien au danger », qui possédait le double

(42) RHOZOKOKI 2006, frag. 59. Pourtant, la « stèle des Hermocopides » parle d'un orfèvre carien : IG I³ 422, l. 77-78. Cf. ANDREAU, DESCAT 2006, p. 111-112.

(43) Plut. *Alex.*, 10.3.

(44) IG I³ 421.

(45) Aristoph. *Ach.*, 271-275. C'est encore le nom de la jeune servante de Nééra ([Dém.], *C. Nééra*, 35, 120, 124) ou d'une nourrice (Théocrite, 2.70).

(46) IG I³ 421 A, l. 45-46 : Κάρι παῖς [...] Καρικὸν παιδίον.

(47) Hdt. 1.175.

(48) Hdt. 5.103, 116-122. Cf. FRANCO 1997, p. 148.

(49) Hdt. 1.171 ; cf. aussi Alcée, frag. 57 C.U.F. (= Strab. 14.2.27) ; Plut. *Artax.* 10.3.

(50) Thc. 1.8.1.

(51) Hdt. 2.152-154, 163 ; 3.11.

(52) Ils furent établis, avec des Ioniens, non loin de Péluse par Psammétique, puis à Memphis par Amasis (Hdt. 2.154). Dans cette ville existait un quartier appelé *Karikon*.

(53) *Lachès*, 187a-b. La note de M. Croiset, dans l'édition Budé, sur ce passage pour expliquer la mention d'un Carien est limpide : « c'est-à-dire *in anima vili* ». Sur les Cariens mercenaires, cf. BETTALI 1995, p. 54-56, p. 66-73 et p. 109-111 qui rassemble l'ensemble des témoignages littéraires et épigraphiques relatifs au mercenariat carien.

sens du mépris frappant ces hommes venus des terres barbares et de celui avec lequel on considérait les mercenaires. Au I^{er} siècle av. J.-C. encore, c'est évidemment dans ce sens que Polybe utilise ce qui était devenu en son temps un dicton : « Il convient, selon le dicton, que le risque soit pour le Carien et non pour le général »⁵⁴.

Au-delà de ce mépris systématique professé à l'égard des Cariens, l'*ethnos* carien possédait une forte identité avec une langue, une écriture, un panthéon, bref, une histoire au sens civilisationnel du terme, qui montre à quel point le jugement des Athéniens était faux, plein d'une évidente arrogance. I.X. Adiego a montré que la langue carienne faisait partie de la branche anatolienne des langues indo-européennes au même titre que le louvite ou le lycien, langue que l'on peut lire dans des inscriptions sur pierre ou des graffiti, souvent réservés à la sphère privée mais aussi publique avec des listes de prêtrises et des décrets⁵⁵. La carte géographique des découvertes (cf. carte 2) occupe une large part de la Carie « historique » et la dépasse même puisque l'on trouve des textes en carien en Ionie (Tralles, Didymes), en Lycie et jusqu'en Égypte, à Memphis, Saqqarah et même Abou Simbel, rédigés par des mercenaires cariens au service des pharaons saïtes, Cariens dont on sait par Hérodote que certains d'entre eux étaient encore établis à demeure en Égypte au temps de son voyage⁵⁶. La date de leur gravure est souvent difficile à préciser : celles trouvées en Égypte datent des VI^e-IV^e siècles, mais les autres peuvent être largement postérieures à la conquête d'Alexandre, cessant avant le milieu du III^e siècle. Une nouvelle étude récente d'une inscription bilingue



Carte 2. Lieux de découverte des inscriptions cariennes en Asie Mineure (hors Égypte)

(54) Pol. 10.32.11.

(55) ADIEGO 2007, p. 345-347 ; 2010, p. 147-176 ; 2013, p. 15-20. Voir le décret bilingue caro-grec de Caunos : MAREK 2006, K1, p. 119-121 ; ADIEGO 2007, p. 154-156.

(56) Hdt. 2.61 ; 154. Sur les Cariens en Égypte, depuis la période archaïque jusqu'à l'époque hellénistique, cf. HORNBLOWER 1982, p. 354-357, qui rappelle entre autres preuves l'existence d'un sanctuaire de Zeus *Labraundeus* à l'époque des Ptolémées.

d'Hyllarima permet de lire dans le texte carien une décision de la cité prise « la quatrième année du règne de Philippe (Arrhidée) », soit l'année 320/19. Le texte grec qui suit est daté, lui, de 263/2 par l'année du règne d'Antiochos I^{er}. C'est donc dans cette fourchette chronologique qu'il faut placer le remplacement du carien par le grec dans les documents officiels de la cité⁵⁷.

Pourtant, bien avant l'expédition d'Alexandre, un mouvement d'hellénisation touche la Carie. Le fait est bien connu, à travers le personnage de Mausole et, s'il faut en rappeler les grands traits, il n'est peut-être pas indispensable d'en approfondir les termes et je vais tenter une approche différente, permettant de comprendre cette hellénisation – puisqu'il faut bien l'appeler ainsi – à travers la diffusion d'anthroponymes grecs en Carie, et d'en voir aussi les limites d'un point de vue méthodologique.

PROGRESSION DE L'INFLUENCE HELLÉNIQUE 1 : LE RÔLE DES HÉCATOMNIDES

Beaucoup a été écrit sur Mausole l'hellénisateur de la Carie, notamment le déplacement à une date imprécise⁵⁸ de la capitale, du cœur de la Carie intérieure (Mylasa) vers une ancienne cité grecque maritime (Halicarnasse) à partir de laquelle il pouvait jouer une partition géopolitique qui, se confrontant avec succès à la puissance maritime athénienne, lui permit de pousser ses pions en Égée⁵⁹. Il donna à Halicarnasse un urbanisme très grec, de type hippodaméen, comportant une muraille homogène formée de blocs taillés en carreaux et boutisses et entrecoupée de portes majestueuses (la porte dite de Myndos subsiste encore)⁶⁰. Une agora et un théâtre complètent cet urbanisme parfaitement grec s'il n'y avait au milieu de la ville le tombeau du satrape, sans doute commencé de son vivant, le célèbre Mausolée donnant à cette tombe un aspect véritablement hybride, entre influences grecques (*herôon* du « fondateur » de la nouvelle cité, frises et colonnades) et substrat oriental (forme pyramidante du monument, tombe commencée de son vivant)⁶¹. Il est inutile d'insister sur ces points, déjà bien étudiés. On se contentera de souligner que la période hécatomnide est aussi celle où la Carie se couvre en divers points de son territoire de fortifications

(57) ADIEGO *et al.* 2005; DEBORD, VARINLIOĞLU 2018, n° 1-5 p. 37-39. Nouvelles lectures dans ADIEGO 2019, p. 18-21. Il remarque également que la formulation du décret carien ainsi déchiffré reprend très exactement celle que l'on lit dans les décrets gravés en grec à Amyzon (ROBERT, ROBERT 1983, n° 2), à Stratonicee (*I. Stratonikeia*, n° 501 et 503) et à Pladasa (*HTC*, n° 47). Il est à souligner également (ADIEGO 2019, p. 42) que la partie du texte écrite en carien porte des anthroponymes exclusivement cariens tandis que la partie gravée en grec et mentionnant les prêtres d'Apollon porte, à l'exception d'un seul, des noms grecs.

(58) KONUK 2021 propose de placer vers 375, c'est-à-dire très tôt dans le satrapat de Mausole, le déplacement de la capitale de la satrapie à Halicarnasse, en s'appuyant sur la numismatique. Non seulement celle-ci ne peut aller jusqu'à cette précision, mais l'analyse numismatique semble obérée par un raisonnement initial consistant à vouloir remonter le transfert de la capitale au tout début du règne de Mausole, ceci afin de refuser par principe de voir dans la tombe d'Uzunyuva à Mylasa un « proto-Mausolée » et afin d'attribuer coûte que coûte celle-ci à Hékatomnôs. En réalité, Hékatomnôs, Mausole, Idrieus, toutes les possibilités restent ouvertes quant à l'attribution de cette tombe récemment mise au jour (RUMSCHEID 2010; HENRY 2021, p. 76), peu et mal étudiée et victime de surcroît d'un pillage peu avant sa découverte scientifique. Les décevantes publications initiales (IŞIK 2019; DILER 2020) laissent une impression d'aporie sur la question de son attribution donnée à Hékatomnôs sans preuve tangible. La belle tombe rupestre de Berber İni, datée des années 400-360 et située à quelques kilomètres au sud de Mylasa, pourrait aussi bien être celle d'Hékatomnôs (HENRY 2010).

(59) HORNBLLOWER 1982, p. 183-185; FRANCO 1997, p. 149-150; BONNIN 2015, p. 274-281.

(60) Sur la fortification de la nouvelle capitale hécatomnide, PEDERSEN 2010.

(61) Diogène Laerce (8.87) indique ainsi qu'il attira à Halicarnasse le mathématicien Eudoxe de Cnide. Pline rappelle de son côté (*NH*, 36.31) les artistes appelés à la construction du Mausolée. Cf. AUBRIET 2010, p. 191-192, HERDA 2013, p. 454 et HENRY 2021, p. 75-78. PROST 2013, p. 186: « les frises haut perchées du Mausolée ont d'autant mieux été intégrées [...] qu'elles ne contrevenaient pas aux contextes locaux et aux héritages régionaux où ils prenaient racine ».

homogènes dans leur structure, à tel point qu'il est permis de parler d'un véritable programme de fortifications et d'un « style hécatomnide » de construction⁶².

La progression du grec est également tout à fait remarquable. La chancellerie de Mausole et de ses successeurs a toujours utilisé le grec pour ses textes officiels, qu'il s'agisse de dédicaces aux dieux ou de décrets passés en faveur de cités; les lettres cariennes disparaissent au profit des lettres grecques sur les monnaies frappées par le satrape aux alentours de 370 av. J.-C.⁶³. Non seulement le grec (ionien) s'impose dans les textes officiels, mais les décrets ont une structure délibérément copiée de leurs homologues des cités grecques. Ainsi, a été découverte dans le sanctuaire de Labraunda un décret honorifique, rédigé en dialecte ionien, au style unique:

I. Labraunda, III-2, 40; *GHI* 2004, 55 (avec trad. angl.); *Hégémonies et Sociétés dans le monde grec*, n° 71 (trad. fr.).

[ἔ]δοξε Μουσώλλωι καὶ [Ἀρτε]μισίη· ἐπειδ[ὴ]
 Κνώσιοι καὶ ἰδίηι καὶ δημοσίη[ι διὰ] τρέ[λους]
 ἄνδρες ἀγαθοὶ εἰσὶ περὶ Μάυσ[σ]ωλλο[ν]
 καὶ τὰ Μουσώλλου πράγματα, εἶνα[ι]
 αὐτοὺς π[ρ]οξένους καὶ εὐεργέτας ἐ[ς τ]ὸ[ν]
 αἰὲ χρόνον· εἶναι δὲ καὶ ἀτέλειαν αὐ[τοῖς,]
 ὀπόσης Μάυσσωλλος ἄρχει, καὶ ἔσ[π]λο[ν]
 καὶ ἔκπλουν ἄσυλὶ καὶ ἄσπονδεῖ [---]

Il a plu à Mausole et à Artémise. Attendu que les Cnossiens, tant individuellement que collectivement, se comportent depuis toujours en hommes de bien envers Mausole et ses affaires, qu'ils soient pour toujours proxènes et bienfaiteurs. Qu'ils bénéficient de l'exemption des taxes partout où Mausole exerce son autorité, du droit d'importer et d'exporter sans être soumis au droit de saisie et sans avoir besoin de trêve [---]

En transplantant en termes grecs la réalité de la chancellerie hécatomnide, le souci d'imiter les traditions épigraphiques grecques est patent: après la formule de sanction (ἔδοξε + datif) se développent les considérants annoncés par la conjonction ἐπειδή et enfin les décisions introduites par la proposition infinitive à valeur subjonctive εἶνα[ι] αὐτοῦς, « qu'ils soient... », « qu'on leur décerne le titre de... ». Ce sont là des expressions banales dans un décret d'une cité au fonctionnement démocratique en Grèce à la même époque. Mais ce texte débute par une originalité tout à fait étonnante, la formule [ἔ]δοξε Μουσώλλωι καὶ [Ἀρτε]μισίη, « il a plu à Mausole et à Artémise »; quant à la décision de faire de tous les Cnossiens les proxènes de Mausole et d'Artémise, elle n'a aucun sens en droit grec. En fait, seule importe la formalité du texte pour le satrape, qui veut helléniser jusque dans les termes du décret une réalité institutionnelle carienne⁶⁴. De la même manière, les dédicaces aux dieux des sanctuaires de Mylasa ou de Labraunda offrent une pareille similitude avec ce que l'on peut trouver dans les cités grecques.

Tout cela indique une tendance assez nette à une hellénisation portée par le pouvoir satrapal dans le but non avoué mais patent de souligner une spécificité de la Carie sans pour autant se séparer de l'empire achéménide. Mais cette politique s'est-elle diffusée dans la Carie? Peut-on voir, d'eux-mêmes ou encouragés par Mausole, les Cariens s'helléniser ou prendre des habitudes grecques au moins dans la sphère publique? Si on a vu plus haut la cité d'Hyllarima graver en carien en 320/19 une décision en la datant selon une formulation très grecque, on voit aussi de modestes communautés cariennes prendre l'habitude de retranscrire *en grec* leurs décisions. Par exemple, la petite Chalkètor, située au peu au nord-est d'Iasos, honore un citoyen de Koaranza dans un

(62) PIMOUGUET-PÉDARROS 2000; 2013.

(63) KONUK 2010, p. 105.

(64) MITCHELL 2019, p. 25-26.

décret rédigé dans le même grec que l'inscription précédente⁶⁵. Mais peut-on aller jusqu'à la sphère privée pour mesurer un peu plus précisément la profondeur éventuelle du phénomène ? Dans cette optique, les anthroponymes peuvent être de quelque secours pour répondre à cette question⁶⁶.

La question de l'hellénisation par les noms – ou plutôt de l'hellénisation des noms – est un phénomène qui ne se limite évidemment pas à la seule Carie. Si l'on prend l'exemple de la Judée, les noms de l'élite politique et religieuse se teignent nettement d'hellénisme dès avant la fin du III^e siècle av. J.-C. sans, ainsi que l'observe Maurice Sartre, « que l'on puisse en déduire un relâchement des observances chez ceux qui les portent »⁶⁷. Autant dire que si le nom peut être un élément concourant à l'hellénisation, il ne peut évidemment pas être le seul et ce n'est pas sur le nom des individus que la révolte menée par la famille des Maccabées a porté. Le choix d'un nom étant dicté avant toute chose par des décisions individuelles et/ou familiales, celles qui président au choix d'un anthroponyme grec pour sa progéniture ou à la modification du nom pour lui donner une tonalité grecque disent quelque chose de l'attraction du modèle qu'il représente même si, dans l'Antiquité comme aujourd'hui, donner et porter un nom ne signifie pas épouser *tous* les caractères de la culture accolée à ce nom : toutes les Marie ne fêtent pas l'Assomption, tous les Dylan ne parlent pas couramment l'anglais.

Avant toute chose, précisons la méthode : I.X. Adiego⁶⁸ a montré que certains individus pouvaient porter deux noms, l'un carien, l'autre grec, le passage de l'un à l'autre s'expliquant soit par une traduction simple, soit par une homophonie plus ou moins proche. Le cas paraît probant pour le doublet Ouliadès/Yliatos⁶⁹ et surtout pour des noms théophores tels qu'Artémôn/Artimès ou Hékataios/Hékatomnôs ou encore Hermias/Imbrassis⁷⁰. Mais ces rapprochements semblent être davantage la conséquence des contacts entre Grecs et Cariens que le signe d'une influence directe du grec sur le carien et moins encore d'une adaptation servile. Dans l'étude ici proposée, je prendrai donc pour grec un anthroponyme hellénisé à partir d'un original carien.

Sur le site du village actuel de Sekköy, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de l'ancienne Kéramos, ont été découverts deux blocs comportant des inscriptions datées de la cinquième ou sixième année du règne d'Artaxerxès, Mausole étant satrape⁷¹. La première de ces inscriptions rappelle à son début une transaction que l'état de la pierre ne permet pas de comprendre avec certitude dans le détail, transaction à laquelle ont été conviées pour donner une solennité particulière des communautés soumises au satrape, lesquelles ont adressé des ambassadeurs en nombre varié et, pour chacune d'entre elles, un héraut. C'est ce matériau que je vais utiliser pour ma démonstration, raison pour laquelle je vais citer le texte grec à partir de la ligne 7 :

(65) I. Mylasa, 911 (= BOULAY, PONT 2014, n° 1 p. 123-124). La datation au IV^e siècle, sans autre précision, s'appuie sur l'écriture et la langue (notamment le dialecte ionien).

(66) La tentative n'est pas neuve (ainsi BRESSON 2007 et PIRAS 2010) mais je vais aborder la question de manière différente. Voir tout d'abord les réflexions de SARTRE 2014, p. 413-418, qui, s'il traite de la Syrie sous l'Empire, évoque des questionnements valables pour la Carie hellénistique.

(67) SARTRE 2014, p. 159, qui souligne de plus que l'on trouve autant de noms grecs chez les partisans de Jason et Ménélas, les promoteurs de la réforme hellénique, que chez leurs adversaires. Voir *infra* n. 104.

(68) ADIEGO 2013, p. 17-18.

(69) Hérodote évoque (5.37) un certain Oliatos fils d'Ibanollis, tyran de Mylasa renversé par Aristagoras. Sur ces noms phonétiquement hellénisés, voir ADIEGO 2007, p. 338-339; PIRAS 2010, p. 225-228.

(70) ADIEGO 2019, p. 37, montre qu'il s'agit du même anthroponyme, l'un en grec, l'autre en carien.

(71) BLÜMEL 1991; *HTC*, 90-91. Voir DESCAT 2013 et VAN BREMEN 2013 pour une discussion sur le sens encore mal assuré des premières lignes du premier texte.

- HTC*, 90
 [—]σι παρήσαν ἀπὸ πόλεων· Κασωλαβεῖς Ἑρμῶναξ
 8 [—]ιος, Κολαδῖς Πακτ[υ]ω, Ὑσσωλλος κῆρυξ· Κυβλισσεῖς
 [—]τολδιδος, Σωμνης Ὑσσαλδωμου, Νωτρασσις κῆρυξ·
 [Υδισσεῖς Θ]υσσοσ Ἰμβρασσιδος, Ὑλιατος Ἀρλισσιος, Μοσραιος
 [—]ος, Σάνναιος κῆρυξ· Κιλδαρεῖς Ἀρτέμων Ἰδεγηβου, Θυαλδῖς
 12 [—]ου, Ἐκαταῖος Ἰμβρασσιδος, Πισινδηλλῖς κῆρυξ· Ἴασεῖς Κράτης
 [—] Οὐ]λιάδης Φάνεω, Θάσιος κῆρυξ· Συναγγελεῖς Παρμυμῖς Ἀρλιωμου,
 [—]λις Ὑσσαλδου, Ἀρτεμίδωρος ἐς Τεμοεσσου, Μητρῖς
 [—]ω κῆρυξ· Ἀλικαρνασσεῖς Ἡρακλείδης Δημητρίου,
 16 [—]αρχος Κονδμαλω, Πυρκεας Ἰμβρασσιδος, Πυλάδης κῆρυξ·
 [—]οι Πανταλέων Ἀπολλωνίδεω, Μῆτρῖς Θεσσαλοῦ, Ἀπολλωνίδης
 κῆρυξ· Καύνιοι Οριδημῖς, Νυταρ Ὑσσαλδωμου, Ξερμεδυρου
 [Υργίλος —]ρουεσσιος, Νετερβίμος Πιθήκου· Πλαδασιῆται Θυσσοσ
 20 [Σαμβακτω —] Μῖσκος ?

Avant de donner la transcription de ce texte, soulignons dans un premier temps que la ligne 7 du texte, la première recopiée ici indique, quelle que soit la restitution que l'on peut proposer, que les communautés cariennes représentées sont mentionnées sous le terme de cités⁷², ce qui marque la nette volonté de Mausole d'helléniser par le nom les structures politiques, bien qu'il semble difficile de mettre sur un même plan Halicarnasse, Iasos ou Myndos et des communautés plus réduites.

En transcrivant la traduction, je mets en romain les noms à consonance grecque, en gras les noms à consonance indigène, en italique le nom de chaque communauté :

Kasôlabeis: Hermônax fils de [---] **Kolaldis** fils de **Paktyès**, héraut: **Yssôllos**.

Kyblisseis: X fils de [---]**tolldis**, **Sômnès** fils d'**Yssaldômos**, héraut: **Nôtrassis**.

Ydisseis: **Thysson** fils d'**Imbrassis**, **Yliatos** fils d'**Arlissis**, **Mosraios** fils de [---] héraut: **Sannaios**.

Kildareis: Artémôn fils d'**Idegêbos**, **Thyaldis** fils de [---] Hékataios fils d'**Imbrassis**, héraut: **Pisindêllis**.

Iasieis: Kratès, fils de [---], Ouliadès fils de Phanès, héraut: Thasios.

Syangeleis: **Parmymis** fils d'**Arliômos**, [...]lis fils d'**Yssaldos**, Artémidôros de Telmessos, héraut: Mètris.

Halicarnasseis: Hérakleidès, fils de Démétrios, [...]archos fils de **Kondmalôs**, **Pyrkéas** fils d'**Imbrassis**, héraut: Pyliadès.

[*Myndi?*]Joi: Pantaléôn fils d'Apollonidès, Mètris fils de Thessalos, héraut: Apollonidès.

Kauneis: **Oridèymis**, **Nytar** fils d'**Yssaldômos**, **Xermedyrou**⁷³, **Yrgilos** fils de [.]royessis, **Neterbimos** fils de Pythêkos.

Pladasiêtai: **Thysson** fils de **Sambaktyès** [...] **Miskos**.

Le bloc comportant l'inscription *HTC*, 91 est brisé à son sommet et nous ne pouvons donc pas connaître le but de sa gravure. La similitude du matériau ne doit pas laisser croire qu'il s'agit du même texte fracturé en deux parties puisque des communautés sont évoquées deux fois avec les mêmes ambassadeurs; de plus, la différence de profondeur des deux blocs exclut qu'ils portent une seule et même inscription.

(72) BLÜMEL 1991, p. 31 a proposé la restitution [τῆι περιγῆ]σι παρήσαν ἀπὸ πόλεων, « assistaient au bornage comme envoyés des cités ». Les auteurs d'*HTC* ont proposé l'alternative [τοῖς δὲ Κάρ]σι παρήσαν ἀπὸ πόλεων, « pour les Cariens, étaient présents comme envoyés des cités ».

(73) Le génitif est ici étrange. Peut-être a-t-on ici un patronyme (Nytar fils d'**Yssaldômos**, petit fils de **Xermedyros**), à moins qu'il ne faille supposer une erreur du lapicide qui aurait oublié le nom du fils de **Xermedyros** ou rattacher ce patronyme au nom précédent, **Oridèymis**, qui n'est suivi d'aucun patronyme.

HTC, 91

- [—]ου, Σπουδαῖος Πακτυωλ[λ]ιος, Ἰδυσσωλλος [—]εω, [.]ΕΙΛ[.]Κ[—]
 [—]μεῖς Μόσχος Μυός, Ἰδυσσωλλος Σιδυατου, [—]λλος Μανεω,
 [—] κῆρυξ· Ἀρλισσεῖς Σαγγοτβηρις Σαμωου, Ἰσσωλλος Μανεω,
 4 [Πα]ρμένων Θυσσου, Κεβίωμος κῆρυξ· Ὑδαεῖς Ἰσσωλλος Θυσσου,
 [.]ρυσασσιος, Νυταρ Ἰσσαλδωμου, Οριδυμις Ζερμεδυβερου, Νετερβιμος,
 [Υ]σσαλδωμος κῆρυξ· Κοαρενζεῖς Παος Μετεβιδος, Ἀρτιμης Ἰσσωλλου,
 [Σ]ανουρτος Μίσκω, Χασβως κῆρυξ· Ἱεροκωμίται Ἐκατομνως Χασβω,
 8 [Ι]μβρης Δερσω, Μανης Ἀρλισσιος, Ἐκατομνως κῆρυξ· Ἀλαβανδεῖς
 [Π]αος Ἀρτέμωνος, Μεμακος Παναμω, Ἀρτιμης Σαμωου, Μανης κῆρ[υξ·]
 Λάτμιοι Σαμωος Ἀρτιμew, Υαρκελας Πελαου, Ἀρτεμίδωρος Σαμωου·
 [Π]λαδασιῆται Θυσσος Σαμβακτω, Ἰμβρασις <Σ>εσκω, Σανορτος Σαυριγ[ου]
 12 [Ε]ρμαπις Σαυσσωλλου, Κυλαλδης κῆρυξ· Κεράμιοι Ἰλιατος
 [Ν]ωτρασιος, Σενυριγος Τρυσew, Κοτβελημος κῆρυξ· Ἀρμελίται
 [Π]ακτυης Ἀδράστου, Μῦς Πιγρew, Κύδωρος Τρυσew, Ἰμβρασις
 [κ]ῆρυξ· Οὐρανήται Ἰσσωλλος Ἀρταου, Σεμευριτος κῆρυξ· [—]
 16 Ἐκατομνως Σαυριγου, Ἰσσαλδωμος Ἐκατομνω, Τυμν[ης —]
 Κολιουργεῖς Μανης Πακτω, Ἀρλισσις Ι[—]
 Ἀρλισσιος, Ἀρτιμης Πυρκεω, Πισκυ[—]
 [.]ωρλεμις Καρξαδος, Μανης Κ[—]
 20 [Μ]ανης κῆρυξ· Κολωνεῖς Μανης [—]
 [—]ω, Ἑρμαῖος κῆρυξ· ΕΠΙΙ[.]ΥΜ[—]
 [—]ΕΣ[—]

[---] Spoudaios fils de Paktyóllis, Idyssóllos fils de [---]

[---]meis: Moschos fils de Mys, Idyssóllos fils de Sidyatos, [---]llós fils de Manès, héraut: [---]

Arlisseis: Sangotbèris fils de Samóos, Yssóllos fils de Manès, Parmenôn fils de Thyssos, héraut: Kébiómos.

Hydaieis: Yssollos fils de Thyssos, [---] fils de [.]ryassis, Nytar fils d'Yssaldómos, Oridymis fils de Zermedyberos, Neterbimos, héraut: Yssaldómos.

Koarenzeis: Paos fils de Metebidos, Artimès fils d'Yssóllos, Sanourtos fils de Miskos, héraut: Chasbós.

Hierokómítai: Hékatomnós fils de Chasbós, Imbrès fils de Dersós, Manès fils d'Arlissis, héraut: Hékatomnós.

Alabandeis: Paos fils d'Artémôn, Memakos fils de Panamyès, Artimès fils de Samóos, héraut: Manès.

Latmioi: Samóos fils d'Artimès, Yarkelas fils de Pelaos, Artémidóros fils de Samóos.

Pladasiètai: Thyssos fils de Sambaktyès, Imbrassis fils de Seskós, Sanortos fils de Sayrigos, Ermapis fils de Sayssóllos, héraut: Kylaldis.

Keramioi: Yliatos fils de Nôtrassos, Senyrigos fils de Trysès, héraut: Kotbelèmos.

Armelítai: Paktyès fils d'Adrastos, Mys fils de Pygrès, Kydóros fils de Tryssès, héraut: Imbrassis.

Ouraniètai: Yssóllos fils d'Artaos, héraut: Semeyritos.

[---]: Hékatomnós fils de Sayrigos, Yssaldómos fils d'Hékatomnós, Tymnès [---]

Koliourgeis: Manès fils de Paktyès, Arlissis fils d'I[---], [---]

fils d'Arlissis, Artimès fils de Pyrkeos, Pisky[---]

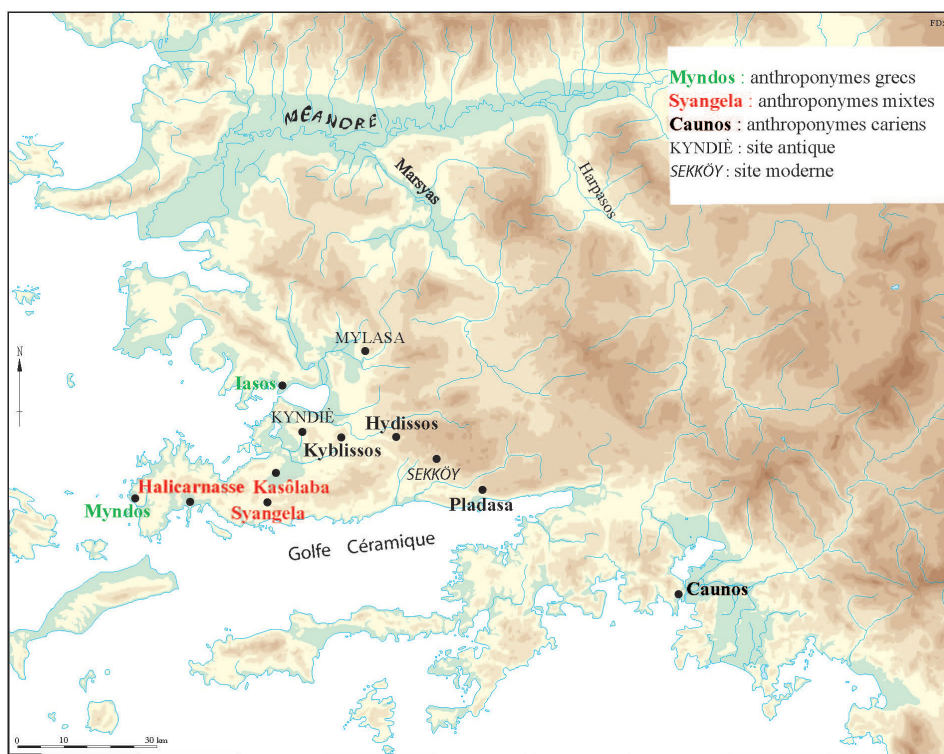
[.]ôrlemis fils de Karxas, Manès fils de K[---]

héraut: Manès. Kolôneis: Manès [---]

[---]ô, héraut: Hermaios. [---]

J'ai reporté sur les cartes 3 et 4 les communautés mentionnées dans les deux listes. Dans la première liste, les cités de Myndos et d'Iasos n'ont fourni au rassemblement que des personnages

portant des noms grecs⁷⁴; d'autres n'ont envoyé que des individus à l'*onomastique* purement carienne. On remarque une certaine mixité (anthroponymes grecs et cariens mêlés) dans d'autres, comme Syangela et Kasôlaba, proches d'Halicarnasse sur laquelle on peut s'arrêter un peu, en soulignant que, un siècle plus tôt, une inscription indiquait une situation identique⁷⁵: si la cité est indéniablement grecque de par ses institutions et la langue officielle employée pour graver la décision, les noms trahissent des origines tant grecques que cariennes: Léôn, Apollonidès, Phormiôn d'un côté, Oassassis, Saryssollos, Panamyès de l'autre illustrent cette variété « ethnique », qui s'accroît encore avec un certain Mégabatès, dont le nom est sans aucun doute possible d'origine perse. Un siècle plus tard, les anthroponymes attestés dans l'inscription *HTC*, 90 ne montrent de ce point de vue aucune évolution: les Halicarnassiens ont député Hérakleidès fils de Démétrios, [---] archos fils de Kondmalôs et Pyrkéas fils d'Imbrassis. Si progression de l'« hellénisation » il y a eu durant le siècle qui s'est écoulé entre les deux textes, cela n'a pas affecté les noms des Halicarnassiens: il semble que l'on peut se sentir grec en s'appelant Imbrassis et carien en se nommant Démétrios, ce qui n'est pas sans rappeler la situation de la Syrie impériale⁷⁶.



Carte 3. Communautés mentionnées dans *HTC*, 90

(74) Cette domination exclusive des noms d'origine grecque à Iasos est confirmée par une inscription contemporaine de cette cité (*I. Iasos*, 1) dans laquelle sont retranscrits les noms de divers magistrats (archontes, trésoriers, astynomes, synégores, prytanes, prêtres, représentants des tribus) et d'acheteurs des biens confisqués à ceux des citoyens qui avaient « comploté » contre Mausole. Sur les 71 doublets nom-patronyme lisibles dans le premier fragment (l. 1-53), on repère un Pixôdaros, un Yliatos, un Sanniôn et deux Bryaxis pouvant arguer de noms d'origine carienne. Dans le second fragment (l. 56-83), apparaissent un Tymnès et un Nossos.

(75) *Syll*³ 45; *IJG*, 1 (+ trad. fr.); MAFFI 1988 (+ trad. it.); *GHI*, 2017, 132 (+ trad. angl.); *Hégémonies et Sociétés*, n° 15 (trad. fr. seule).

(76) SARTRE 2014, p. 414-415.



Carte 4. Communautés mentionnées dans HTC, 91

La seconde liste couvre un territoire plus vaste que la première, englobant une région bien moins maritime, allant de Latmos et Alabanda au nord jusqu'au golfe Céramique au sud avec pour centre de gravité Mylasa. La comparaison entre les deux listes est édifiante : la seconde ne livre, exception faite des premières lignes où le nom des communautés n'est pas lisible, que des noms à consonance indigène.

Je dis « indigène » plutôt que « carienne », car, si la majorité des noms non helléniques sont cariens, certains montrent une origine différente : Adrastos et Manès sont ainsi des noms que l'on peut qualifier de lydiens, et Artimès est peut-être la déformation de l'anthroponyme, également lydien, d'Artimus⁷⁷. De plus, on l'a vu plus haut, un autre nom comme celui, bien grec, d'Artémôn, n'est peut-être rien d'autre que la version hellénisée du précédent ; quant au nom théophore Hékataios, s'il a une consonance bien grecque, il est aussi le produit d'une histoire religieuse proprement carienne (voir *infra*).

Ces quelques limites mises à part, dès lors que l'on place ces communautés sur une carte, plus on s'éloigne de la mer et que l'on se dirige vers l'est, plus la proportion d'anthroponymes grecs diminue, ce que confirme à sa manière l'historien Éphore qui, au IV^e siècle, oppose les centres hellénisés de la côte ouverts aux contacts multiples et les communautés de l'intérieur, soumises aux influences perses⁷⁸. On peut signaler aussi l'existence de noms grecs suivis d'anthroponymes épichoriques, mais il est difficile de dire si le père, aux alentours des années 400-385 a donné un nom de type grec à son fils ou bien si ce dernier, à l'instar du Lycien Périkès de Limyra, s'est donné de lui-même un nom bien grec, de surcroît glorieux et porteur d'une idéologie anti-perses⁷⁹. Ainsi, à Halicarnasse,

(77) BRIANT 1996, p. 723-725.

(78) *FGrHist.* 70 F 191. FRANCO 1997 p. 151. Diodore signale que, un siècle plus tôt, des garnisons perses se tenaient précisément dans ces régions intérieures.

(79) DEBORD 1999, p. 354, qui suit BRYCE 1980.

on distingue [...] archos fils de **Kondmalôs** et Pyrkéas fils d'**Imbrassis**, à Kildara, Artémôn fils d'**Idegèbos** et Hékataios fils d'**Imbrassis** (*HTC*, 90), dans une cité inconnue Spoudaios fils de **Paktyôllis**, dans une autre Moschos fils de **Mys**, à Latmos, Artémidôros fils de **Samôos** (*HTC*, 91), alors que l'inverse se retrouve seulement à Caunos avec **Neterbimos** fils de Pythêkos (*HTC*, 90) et à Alabanda, **Paos** fils d'Artémôn (*HTC*, 91). On ajoutera que, dans l'inscription d'Hyllarima précédemment étudiée, on lit une suite familiale Hermias fils d'Arissis, petit-fils d'Imbrassis⁸⁰. On devine là une attraction assez forte du modèle grec. Il semble, avec la prudence nécessaire, que l'on puisse distinguer une légère évolution vers l'adoption de noms grecs au détriment des noms cariens en ce milieu du iv^e siècle et sans doute en amont. Car il faut comprendre que les ambassadeurs envoyés pour authentifier la vente sont nés un minimum de trente années avant la rédaction de cette inscription et il faut repousser sans doute d'autant la naissance des pères de ces envoyés. Les anthroponymes des ambassadeurs nous reportent donc au début du iv^e siècle, ceux de leurs pères au alentours de 425 : la photographie onomastique que nous donne cette étude rapide n'est par conséquent pas contemporaine de la gravure du texte.

Dernier élément sur lequel je souhaite m'arrêter brièvement : même si nous ignorons tout de la manière dont les envoyés ont été désignés par leurs communautés respectives, il faut admettre que ces gens représentent l'élite de ces dernières et l'idée que des noms cariens soient la preuve d'une forme d'infériorité doit être absolument bannie.

PROGRESSION DE L'INFLUENCE HELLÉNIQUE 2 : L'EXPÉDITION D'ALEXANDRE

L'expédition victorieuse d'Alexandre amena des bouleversements en Carie comme ailleurs. Des Grecs, qu'ils fussent vétérans de l'armée ou colons venus ultérieurement, s'installèrent en Asie Mineure. Une intéressante inscription livre l'exemple d'un Grec, devenu le créancier d'une cité aux contours très cariens :

Pladasa : décret honorifique pour le Platéen Kratèsippos (319/8)

VARINLIOĞLU *et al.* 1990 ; *HTC*, 47 (*SEG*, 40, 996 ; *I. Nord-Karien*, 701) ; *Hégémonies et Sociétés*, n° 87

- 1 [Φ]ιλίππου βασι[ιλευοντ]-
[ο]ς, ἔκτωι ἔτει· ἐπὶ Πισ[.]
νω Σαναμω Κυδώρου, μηγ-
'ὸς Κοροβαλλισσιος, ἐξ-
5 [λ]ησίας γενομένας κυρ-
[ί]ας, ἔδοξε τᾷ πόλι τᾷ
[Π]λαδασέων· Κρατησίππ-
ωι Πολύωνος Πλαταιεῖ
εὐεργέται γενομένωι
10 Πλαδασέων καὶ ἀφέντι
ἀπὸ τοῦ δανείου οὐ ὄφε-
λλον αὐτῶι χρυσοῦς Ἄλ-
εξανδρείους διακοσί-
ους δέκα, δεδόσσθαι αὐ-
15 τῶι καὶ ἐγγόνοις προξ-
ενίαν, εὐεργεσίαν, πολ-
τείαν καὶ ἔνκτησιν κ-
αὶ μετουσίαν πάντων κ-
[αθάπερ καὶ] Πλαδασεῦσ-

(80) ADIEGO 2019, p. 37, Hermias étant la version grecque de l'anthroponyme Imbrassis.

20 [ι καὶ κατατά]ξαι αὐτὸν
[εἰς — — — — —]

Durant la sixième année du règne de Philippe, sous Pis[.]nos fils de Sanamôs fils de Kydôros, au mois de Koroballissis, en assemblée souveraine, il a plu à la cité des Pladaséens d'accorder à Kratésippos fils de Polyôn de Platées, qui s'est montré évergète des Pladaséens en faisant une remise de 210 *chrysoi* d'Alexandre sur le prêt dont ils lui étaient redevables, le titre de proxène, de bienfaiteur, la citoyenneté, le droit de posséder une propriété et d'avoir part à tout ce à quoi ont droit les Pladaséens. Et qu'on l'inscrive dans une tribu [---]

Pladasa est une cité installée sur la rive septentrionale du golfe Céramique (cf. cartes 1, 3 et 4) mais dont le centre urbain, matérialisé par une fortification, est installé sur les hauteurs à deux kilomètres environ du rivage. Pladasa est mentionnée dans les deux listes de Sekköy. Ce décret, gravé en *stoichedon*, est rédigé en un grec parfait (ἐκ[λ]ησία écrit avec un seul *kappa* se retrouve dans nombre d'inscriptions, y compris en Attique), avec des influences de dialecte dorien (ἔδοξε τᾷ πόλι τᾷ...) que l'on peut soupçonner venir de Rhodes. Cela montre de la part du scribe une excellente connaissance de la langue grecque et le décret épouse en lui-même les caractéristiques traditionnelles d'un décret civique de type grec, avec mention du magistrat éponyme, du mois où a eu lieu la délibération, de la formule de sanction et, comme dans *HTC*, 90, Pladasa est appelée une cité. Elle date bien ses décrets par l'année de règne de Philippe Arrhidée, mais le nom du mois est indubitablement carien, tout comme celui du magistrat : Pis[.]nos fils de Sanamôs fils de Kydôros. On n'imagine guère le magistrat avoir moins de trente ans et il n'a pu naître après le milieu du siècle, ce qui, si l'on conserve des générations de trente ans, rapporte la naissance de son grand-père au plus tard à la fin du siècle précédent. Ce constat concorde avec ce que l'on observe dans les textes précédents où les ambassadeurs pladaséens (appelés alors *Pladasietài*) portent tous des noms cariens. La question, sans doute sans réponse, que ce texte implique est de savoir la proportion de gens de Pladasa capables de lire une telle stèle officielle et l'on peut se demander si elle n'était pas destinée en premier lieu au personnage honoré, qui avait là la preuve matérielle de son évergétisme envers la communauté et la garantie des récompenses obtenues : l'existence de cette pierre ne signifie pas que les décideurs de ce décret l'ont eux-mêmes écrite et moins encore qu'ils parlent le grec.

Cette homogénéité onomastique est ici abolie par la présence du personnage honoré, un Platéen, Kratésippos inconnu par ailleurs, auquel, parce qu'il a accepté de réduire le remboursement d'un prêt accordé aux Pladaséens, est honoré de divers avantages, dont celui de citoyen. S'installe-t-il à Pladasa ? Nous ne le savons pas, mais c'est une possibilité. La somme dont il a fait remise, deux cent dix *chrysoi* d'Alexandre, représente une forte somme traduite en drachmes d'argent – plus de quatre mille drachmes – indiquant les besoins en numéraire de la cité et la richesse du personnage qu'il est tentant d'assimiler à ces Grecs, anciens soldats d'Alexandre enrichis par la conquête ou gravitant autour d'un dynaste, installés dans l'Eldorado représenté par ces nouvelles terres. Il est indiscutable que, si les cadres civiques demeurent indigènes, l'arrivée de Grecs enrichis a bouleversé les structures traditionnelles de la propriété foncière et, au-delà, des rapports sociaux comme on peut le voir, par d'autres exemples en d'autres régions⁸¹.

(81) À Zéleia par exemple, dans les rapports avec les Phrygiens (*Syll*³, 279) ou encore à Priène avec les indigènes (*I. Priene*², 1).

PROGRESSION DE L'INFLUENCE HELLÉNIQUE 3 : LA QUASI-DISPARITION DE L'ONOMASTIQUE CARIENNE

Si, en 319, l'élite de Pladasa porte encore un nom carien, la situation se transforme assez vite. L'harmonie entre le nom de l'éponyme Pis[.]nos (Pisinos, probablement) et celui des Pladaséens présents au rassemblement des Cariens sous l'autorité de Mausole est encore absolue : l'origine carienne des anthroponymes est patente.

Transportons-nous à présent au milieu du III^e siècle, avec une inscription découverte à Pissi Köy (aujourd'hui Yeşilyurt), l'antique Pisyè. Elle atteste l'existence d'une souscription engagée auprès du « *plèthos* des Pisyétains et des Pladaséens qui sont avec les Pisyétains ». De toute évidence, et pour des raisons que l'on ignore, la situation politique a évolué : les Pladaséens ne sont plus seuls mais désormais unis, dans une structure apparentée à une sympolitie, aux Pisyétains, communauté inconnue jusque-là, le site de Pisyè se trouvant à une vingtaine de kilomètres de Pladasa. Si je renvoie à l'édition originale de ce texte pour la signification complexe de l'union ainsi constituée⁸², je m'arrêterai à l'onomastique que la liste des donateurs révèle. Le nom, le patronyme, l'ethnique de chacun est mentionné avec la somme apportée. Je me contenterai de citer la première colonne de cette stèle opistographe, formée d'une suite de noms, avec en regard la transcription française.

Pisyè. Souscription pour la construction de *neôria* (arsenaux) (c. 275-225)

	<i>HTC</i> , 1, face A, ll. 7-35	
	[Φ]ίλαγρος Στρατοκλέους Πιστια(νός) ρ'	Philagros fils de Stratoklès, <i>Pistianos</i> , 50 dr.
8	[Κ]αλλίας Φιλάγρου Πιστιανός ρ' Μένανδρος Μελάντα Κελιμαρεύς ρ' [κ]αὶ ὑπὲρ τῶν υἱῶν Μελάντα <i>vac.</i> [κ]αὶ Θευδώρου λ' <i>vac.</i>	Kallias fils de Philagros, <i>Pistianos</i> , 50 dr. Ménandros fils de Mélantas, <i>Kelimareus</i> , 50 dr. et au nom de ses fils Mélantas et Theudôros, 30 dr.
12	[Σ]τρατοκλῆς [Σ]τρατοκλέους Πιστι(ανός) ρ' [κα]ὶ ὑπὲρ τῶν υἱῶν Φιλάγρο[υ] <i>vac.</i> [κα]ὶ Στρατοκλέους <i>vac.</i> λ'	Stratoklès fils de Stratoklès, <i>Pistianos</i> , 50 dr. et au nom de ses fils Philagros et Stratoklès, 30 dr.
	[.]ων Φιλάγρου Πιστιανός ρ'	[.]ôn fils de Philagros, <i>Pistianos</i> , 50 dr.
16	[Ἀντ]ιφάνης Φιλάγρου Πιστιανός [.] [Σ]τρατοκλῆς καὶ Φανίας <i>vac.</i> [Ι]εροκλέους Πιστιανοί ρ' Ἀνδρόνικος Μυωνίδου Κελιμαρεύς ρ'	Antiphanès fils de Philagros, <i>Pistianos</i> , ? dr. Stratoklès et Phania fils de Hiéroklès, <i>Pistianoi</i> , 50 dr. Andronikos fils de Myônidès, <i>Kelimareus</i> , 50 dr.
20	Θεῦδωρος Θεώνος Κελιμαρεύς ρ' [Δ]όκιμος Θεώνος Κελιμαρεύς ρ' [Μ]ενέδημος Θεώνος Κελιμαρεύς ρ' Νικάνωρ Βρύωνος Πιστιανός [.]	Theudôros fils de Théôn, <i>Kelimareus</i> , 50 dr. Dokimos fils de Théôn, <i>Kelimareus</i> , 50 dr. Ménédèmos fils de Théôn, <i>Kelimareus</i> , 50 dr. Nikanôr fils de Bryôn, <i>Pistianos</i> , ? dr.
24	Νικάνωρ, Εὐδωρος, Πολύαρχος <i>vac.</i> [Ν]έστορος Κελιμαρεῖς λ' <i>vac.</i> [Μ]ένιππος Μυωνίδου Κελιμαρεύς ρ' [Δ]ιονύσιος Ἀρτεμιδώ[ρου] <i>vac.</i>	Nikanôr, Eudôros, Polyarchos fils de Nestôr, <i>Kelimareis</i> , 50 dr. Ménippos fils de Myônidès, <i>Kelimareus</i> , 50 dr. Dionysios fils d'Artémidôros
28	τοῦ Διονυσίου Πιστιανός ρ' [Ι]εροκλῆς Πολίτου Κολωνεύς [.] [Γ]λαῦκος Χάρμου Τομοσιμπτεύς ρ' Ἱεροκλῆς Ἀρτεμιδώρου <i>vac.</i>	petit-fils de Dionysios, <i>Pistianos</i> , 50 dr. Hiéroklès fils de Politès, <i>Kolôneus</i> , ? dr. Glaukos fils de Charmos, <i>Tomosimpteus</i> , 50 dr. Hiéroklès fils d'Artémidôros
32	τοῦ Μενίππου Κελιμαρεύς [.] Πλουτιάδης Μέλανος Κ[ελιμαρεύς? .] καὶ ὑπὲρ τῶν υἱῶν Ἀπο[---] καὶ Μέλανος καὶ Ἰάσονος κ[α]ὶ [---]	petit-fils de Ménippos, <i>Kelimareus</i> , ? dr. Ploutiadès fils de Mélas, <i>Kelimareus</i> , ? dr. et au nom de ses fils Apo[---] et Mélas et Iasôn et [---]

Tout en écartant du débat ce qui n'est pas lié à l'onomastique, on remarquera toutefois que si deux « démotiques » dominant (*Pistianos* et *Kelimareus*), deux autres apparaissent, *Kolôneus* et

(82) *HTC*, 1, p. 97-104 pour le commentaire.

Tomosimpteus. À l'exception du troisième, que nous avons déjà vu dans la « liste de Sekköy », les autres noms ne sont pas connus en dehors de l'espace immédiatement autour de l'antique Pisyè. Les autres colonnes de la stèle montrent l'existence d'autres ethniques : *Kemesseus*, *Leukoideus*, *Lôndokômetès*, *Ytarmeus*, *Pladaseus* révèlent la variété des communautés locales réunies dans ce *koinon*⁸³.

Ce qui est remarquable dans cette suite d'anthroponymes est la disparition complète de toute mémoire carienne des noms : nous ne voyons plus que des Grecs⁸⁴. Datée, par la seule graphie des alentours du milieu du III^e siècle (en fait, un empan chronologique allant de c. 275 à c. 225), cette liste, en faisant un calcul à rebours, laisse imaginer des donateurs, dont beaucoup ont des enfants et parfois même plusieurs, nés vers 290-270, et leurs pères, toujours indiqués, une trentaine d'années plus tôt. Dans deux cas (l. 28, 32), nous possédons le nom de l'aïeul du souscripteur – et ils portent tous deux des noms authentiquement grecs et d'une banalité affligeante, Dionysios et Ménippos. Or, ces deux hommes sont nés aux alentours du milieu du IV^e siècle. Sur la tranche de l'inscription a été gravé le nom d'un retardataire ou d'un oublié du scribe, Philoklès fils de Zôïlos, un Pladaséen au nom et au patronyme bien grecs, lesquels, c'est le moins que l'on puisse dire, ne correspondent plus aux anthroponymes que l'épigraphie pladaséenne laissait entrevoir trois quarts de siècle auparavant. Si l'on écarte l'idée d'un transfert presque total de la population, on doit penser à une *hellénisation posthume* des patronymes et papponymes, ce qui montre une volonté évidente de se fondre dans un nouvel univers : il y a là un mouvement que j'appellerais une *hellénisation des esprits*.

Qu'en est-il d'autres zones géographiques de la Carie ? Si l'on examine la situation de régions plus intérieures, on note des différences sensibles, mais la tendance à l'hégémonie de l'onomastique grecque reste identique. Ainsi, dans la cité d'Alabanda qui affiche en 355/4 une onomastique exclusivement carienne, apparaît, à la fin du siècle ou au tout début du suivant, un Δημέας Ἰατροκλέους Ἀλαβανδεύς, au nom et au patronyme parfaitement hellénisés⁸⁵.

On devine cependant de fortes résistances en Carie centrale et orientale. Dans le sanctuaire indigène de Sinuri, une inscription sans doute gravée vers la fin du II^e siècle avant notre ère fournit, sur trois colonnes, la liste des prêtres qui se sont succédé depuis une date non précisée⁸⁶. Or, la première colonne, dans laquelle sont consignés les noms des plus anciens, ne laisse apparaître que des noms indigènes, les dix noms, retranscrits dans les deux autres colonnes, étant grecs. Cette caractéristique est d'autant plus intéressante qu'elle se déroule dans un sanctuaire ayant conservé, sans une once de modification, son nom traditionnel (Sinuri), indéclinable en grec. À Hyllarima, les choses sont mieux datées : une inscription datée de la 49^e année de l'ère séleucide (soit 263 av. J.-C.) rappelle, parmi les prêtres d'Apollon, un certain Ἀριστόδημος ὁ τοῦ Τοννου suivi de Τοννος ὁ τοῦ Ἀριστοδήμου, avant d'autres prêtres aux anthroponymes bien grecs⁸⁷ et, en même temps, Ὑσσώλλος Ἀρρισσιος, Hyssôlos fils d'Arrissis, qui semble le dernier à porter un nom carien, est

(83) De toutes ces communautés et à l'exception de celle des Pladaséens, seule celle des *Kôloneis* se retrouve dans *HTC*, 90 et 91.

(84) Sur la face B (col. d l. 11), on trouve toutefois un Hékatomnôs, souvenir de la grande époque de l'histoire carienne, mais le nom formé sur la déesse Hécate pouvait être considéré comme grec, à tout le moins hybride. On soulignera l'influence rhodienne : un nom porté par deux individus, Theudôros, version dorienne du Théodôros de la *koinè* (l. 11, 20).

(85) *SEG* 57, 1060, l. 3-4. Selon les éditeurs, l'inscription daterait des années 315-285 av. J.-C.

(86) ROBERT 1945, n° 5 : ἱερεῖς τοῦ Σινυρει. Il s'agit très certainement de prêtres à vie. Est-ce parce que les Grecs se substituent aux indigènes ou, ainsi que le dit LAUMONIER 1958, p. 102-103, que « l'hellénisation s'intensifie au point qu'on abandonne presque entièrement l'onomastique indigène, comme on abandonne la langue et l'écriture cariennes » ? Il y a là exagération sur la disparition de la langue. Mais ROBERT 1945, p. 102-103, parle également à ce propos d'hellénisation.

(87) DEBORD, VARINLIOĞLU 2018, n° 8, l. 9-12 ; *I. Nordkarien*, 457. Cf. ADIEGO 2019, p. 42.

« prêtre de tous les dieux »⁸⁸. À Stratonicee de Carie, fondation royale récente, une inscription datée de la 9^e année de Ptolémée II (276 av. J.-C.) mentionne huit noms avec patronymes, parmi lesquels sept sont entièrement cariens et un seul, le premier, porte un nom grec suivi d'un patronyme carien, prouvant ainsi que la fondation de la cité ne s'est pas réalisée avec les seuls Gréco-Macédoniens de souche. En 268 encore, la cité honore un certain Nonnos fils d'Arrissis de Koliorga⁸⁹. À Mylasa, l'ancienne capitale de la satrapie, l'anthroponymie carienne s'est prolongée plus longtemps encore et il n'est pas rare, à l'époque hellénistique, de trouver encore des noms typiques de l'onomastique carienne⁹⁰, tradition que l'on retrouve encore, mais à l'état résiduel, à l'époque impériale.

Faut-il pour autant parler de « re-carianisation » de la région ? Cela semble exagéré : je penserais plutôt à un *revival* que l'on trouve dans les milieux chics des communautés. À Pisyè, dans un large empan chronologique (c. 50 av. J.-C.-100 ap. J.-C.), une base funéraire mentionne un patronyme Hékatomnôs⁹¹ et à Bargasa, en 117 de notre ère, parmi les membres d'un chœur d'enfants, se trouve un Ἑρμόφαντος Θυσσοῦ, Hermophantos fils de Thyssos, beau patronyme carien déjà rencontré⁹². On n'échappe pas à l'idée qu'il s'agit là d'une forme de snobisme où l'on cherche artificiellement à rattacher sa famille à une ancienne tradition indigène sinon une famille prestigieuse, les vieilles insultes du temps de Démosthène n'ayant désormais plus cours.

PROGRESSION DE L'INFLUENCE HELLÉNIQUE 3BIS : MÉTONOMASIES ET FONDATIONS DE NOUVELLES CITÉS

Une étape collective dans l'hellénisation de la Carie est franchie à peu près en même temps avec la modification de la toponymie. Nombre de communautés cariennes ont conservé leur nom ancien tout au long de l'Antiquité. Sans faire un catalogue général et exhaustif, on peut signaler que Pladasa, Alinda, Alabanda, Xystis par exemple s'appellent toujours ainsi dans des textes épigraphiques d'époque impériale. Mieux, la communauté installée à Pisyè portait encore au milieu du xx^e siècle le nom de *Pissi Köy*, « le village de Pissi », jusqu'à ce qu'une administration soucieuse de voir disparaître une toponymie insuffisamment ottomane ne le remplace par *Yeşilyurt*, « la tente verte », nom que l'on retrouve un peu partout désormais en Turquie. Les noms de tribus aussi ont été longtemps conservés. Ainsi, à Mylasa, dans la première moitié du III^e siècle av. J.-C., on trouve encore une tribu portant le nom d'Ibanollis ou dans une inscription contemporaine encore inédite d'Eurômos, le personnage honoré est rangé dans la tribu Idrias, du nom du fils d'Hékatomnôs et frère de Mausole après la mort d'Artémise : plus d'un siècle après la mort d'Idrieus et alors que tout souvenir d'un passé carien semble effacé (rappelons qu'au temps du satrape, Eurômos s'appelait encore *Hyromos*), la cité a conservé la tribu éponyme de l'ancien satrape⁹³.

(88) DEBORD, VARINLIOĞLU 2018, n° 7 ; *I. Nordkarien*, 456. « Prêtre de tous les dieux (d'Hyllarima) » pour ADIEGO 2019, p. 40-42.

(89) *I. Stratonikeia*, 1002: Μενεκράτης [Αρ]ρισσιος, Καθ.διων Μανεω, [Υ]σωλλος Μ[αν]εω, [...]ραμος Μ[αν]εω, Ἀρτιμη[ς] Μ[αν]εω, Δαρν[...]ος Μανεω, [Αρ]τιμη[ς] Υσσωλο[υ], Υσσωλ[λ]ος Ισεδυμ[...]χος, Δερσω[...]τις Νωτρα[...]ος κτλ. *I. Stratonikeia*, 1030, l. 3-6: ἐ[πειδὴ] [Ν]οννοῦς [Αρ]ρισ[σι]ος Κολιοργεῦ[ς] πάντ[ο]τε ἐ[ν] [τ]ῶν πρότε[ρ]ο[ν] χρ[ό]ν[ω]ι [πολλὰς καὶ μ]εγ[ά]λας χρεῖας κτλ.

(90) Voir l'analyse très complète de AUBRIET 2013, p. 195 sqq. PIRAS 2010, p. 225-226 note que, si Hékatomnôs reste à la mode au cours du temps, les noms de Maussôllos et d'Idrieus ne réapparaissent pas.

(91) *HTC*, 13 ὑπὲρ [- -]τώ[ς] Ἐκατόμνω Ῥο(δία). Αἰνί[α]ς Θεω[δ]ώρου Ῥοδίου ὑπὲρ τῆς ἐξαδέλφου γυναικὸς καὶ Χρυσῶ Αἰνί[α] [Ῥοδία] ὑπὲρ τῆς μητρὸς μνήμης ἔνεκα: « Pour [---]tô, fille d'Hékatomnôs, Rhodienne, Ainéas, fils de Theudôros, Rhodien, pour l'épouse de son neveu ; Chrysô fille d'Ainéas, Rhodienne, pour sa mère, *in memoriam* ».

(92) ROBERT 1963, p. 456, l. 13-14 ; DEBORD, VARINLIOĞLU 2010, T5 p. 125 ; *I. Nordkarien*, 570.

(93) *I. Labraunda*, 11, l. 11 (+ commentaire).

Mais à côté de ces permanences, il faut signaler nombre de modifications, parfois légères, visant à l'euphonie avec la langue grecque. C'est ainsi que la communauté des *Hyromeis*, ainsi désignée dans les listes du tribut athénien au ^ve siècle, voit son nom se modifier dans le cours du siècle suivant puisqu'une inscription datée de l'extrême fin du ^{iv}e siècle parle désormais des *Eurômeis*, comme cela se fera jusqu'à la fin de la période antique⁹⁴. Les modifications peuvent être plus importantes et affecter presque tout le toponyme. Ainsi, la communauté des *Syangeleis*, connue sous ce nom dans les listes du tribut athénien, dans l'inscription *HTC*, 90 et même dans un décret d'Ôrôpos avant 335, porte, à la fin du siècle dans une inscription de 315-313, le nom de *Theangeleis* et à Athènes, à l'extrême fin du ^{iv}e siècle, une liste de noms généralement interprétés comme des mercenaires, mentionne cinq *Theangeleis* portant des noms tout à fait grecs⁹⁵. L'hellénisation du toponyme semble ici accompagner celle des anthroponymes.

La métonomiasie de la cité peut être totale, lorsque celle-ci prend pour un temps le nom d'un dynaste ou d'un roi. C'est le cas d'Eurômos qui devient quelques années plus tard une éphémère Philippes, du nom de Philippe V⁹⁶.

Mais le cas le plus flagrant d'une hellénisation de la structure institutionnelle de la Carie réside dans les fondations dynastiques. L'exemple le plus ancien est évidemment celui d'Halicarnasse, lorsque Mausole entreprit d'y transférer la capitale de la satrapie depuis Mylasa : on a vu plus haut que cela s'était accompagné d'un urbanisme véritablement grec, notamment la muraille, construite selon les canons en vigueur dans le monde hellénique, avec courtine réalisée avec un double parement en carreaux et boutisses et, aux angles, la plume (ou feuillure) d'angle. Mais Mausole, pour accroître la taille et la puissance de la nouvelle ville, en profita pour réaliser un synœcisme, obligeant des cités d'importance plus mineure situées dans l'ouest de la péninsule d'Halicarnasse à intégrer le nouvel ensemble politique⁹⁷. Les successeurs d'Alexandre amplifièrent le phénomène et dès la fin du ^{iv}e siècle ou le tout début du ⁱⁱⁱe, par synœcisme ou par création *ex nihilo* : Stratonicee regroupa l'ensemble des communautés autour du sanctuaire de Panamara, Héraclée du Latmos – un temps baptisée Pleistarcheia du nom du frère de Cassandre – fut construite directement sur la mer (aujourd'hui sur le lac Bafa, créé en raison de la fermeture du golfe de Milet) à quelque distance de l'ancienne Latmos et, plus à l'est, Antioche du Méandre. Il est certain que, dans le cas de fondations, on faisait appel à des individus venus d'un peu partout – et notamment de Grèce propre, ce qui accentuait à la fois le peuplement et l'influence hellénique en Carie. À Stratonicee, on remarque la fréquence sur un temps assez long de noms d'origine macédonienne tels que Antigonos, Kratèros, Léonnatos, Polyperchôn. À la fin du ⁱⁱⁱe siècle, Léôn, un prêtre du sanctuaire de Panamara plusieurs fois honoré pour sa piété et son action, veille à se faire appeler « fils de Chrysaor fils de Zoilos fils de Polyperchon »⁹⁸.

(94) *IG I³* 71, col. II, l. 144 ; 270, col. IV, l. 31 ; 271, col. II, l. 80 : *Hyromeis*. À Iasos, dans la première moitié du ^ve siècle, est honoré un certain Arlissis fils d'Idyssôllos, *Υρωμεύς*. Fin du ^{iv}e siècle : ERRINGTON 1993, n° 1, p. 15 : κατὰ τὴν πόλιν τὴν Εὐρωμέων. La tradition manuscrite d'Hérodote, à la mention de l'ethnique Εὐρωμεύς (8.133), ne connaît pas de *Hyromeis*.

(95) *IG I³* 71, col. I, l. 111 ; 263, l. 14 etc. : *Συαγγελες* ; *HTC*, 90, l. 13 : *Συαγγελεῖς* ; *I. Oropos*, 3, l. 4-6 : δεδόχθαι τεῖ ἐκκλησίᾳ [i]· Μικυθίωνα Σφαγγελαῖο[v] εὐεργέτην ἀναγράψαι. La forme Σφαγγελαῖο[v] résulte peut-être d'une erreur du lapicide ou d'une prononciation spécifique. ROBERT 1936, n° 52, l. 24 : πρὸς τὴν πόλιν τὴν Θεαγγελέων ; *IG II²* 1956, l. 98-103 : Θεαγγελεῖς Ἐρμιογένης, Φανίας, Μελάνθιος, Ἡρακλείδης, Ἀρτεμίδωρος.

(96) *SEG*, 36, 973 commentée par DESCAT 1997 et MARCHAND 2010, p. 338-340, cette dernière admettant que les *Philippeis* inscrits sur une stèle de Thèbes vers 200 viennent aussi d'Eurômos/Philippes. BOULAY, PONT 2014, p. 48-49 ont réfuté cette hypothèse qu'avait acceptée GAUTHIER, *Bull. Ep.* 1998, 399, en avançant que l'inscription en question (une souscription) ne provenait pas de Théangela mais d'Halicarnasse et qu'elle daterait – selon des critères paléographiques – de la fin du second siècle av. J.-C., tout cela ne rendant pas surprenante la présence d'un citoyen de Philippes à Halicarnasse.

(97) Strab. 13.1.59. Cf. CHRUBASIK 2017, p. 90-91. Notons que, plus tard, Alexandre rattacha encore d'autres cités à Halicarnasse, dont Théangela : Plin, *NH*, 5.107.

(98) *I. Stratonikeia*, 7, 1401, 1402 : Λέων Χρυσάορος τοῦ Ζωῖλου τοῦ Πολυπέρχοντος.

LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Tous ces éléments permettent de conclure indiscutablement à un progrès, après Alexandre, de l’empreinte grecque sur la Carie, déjà forte sous les Hécatomnides. Toutefois, on doit faire quelques remarques finales pour nuancer cette conclusion.

De tous les noms grecs apparaissant dans les inscriptions qui ont balisé notre réflexion, et singulièrement celles remontant à la haute époque hellénistique, il ne nous est certes pas possible de distinguer l’indigène qui a pris ou auquel on a donné un nom grec du vétéran de l’armée d’Alexandre ayant fait souche sur place ou de ses descendants. Mais l’hellénisation des noms, même si elle ne signifie pas qu’elle soit entière et qu’elle détermine tout le comportement, marque à tout le moins le début d’un long processus.

Il est vrai que la langue carienne disparaît des inscriptions officielles sur pierre au milieu du III^e siècle et avec elle toutes les langues indigènes d’Asie Mineure⁹⁹. Mais elle n’est pas la seule : les formes ioniennes, sensibles dans les décrets gravés au nom de Mausole, disparaissent au profit de la *koinè*. Dans la « Carie sujette », cette région au nord du golfe Céramique, le dialecte dorien résiste plus longtemps en raison de la permanence de la présence rhodienne. Mais la langue parlée, elle, s’est partout maintenue : lorsque Strabon affirme au I^{er} siècle de notre ère que le carien est saturé d’emprunts grecs¹⁰⁰, il nous donne la preuve de l’existence d’une langue encore parlée quand bien même, depuis deux siècles environ, elle n’était plus écrite dans les textes officiels. La découverte d’un graffiti daté de l’époque hellénistique tardive prouve d’ailleurs que le carien n’avait pas disparu de l’usage privé¹⁰¹. Et lorsque, un siècle et demi plus tard, évoquant le sanctuaire de Zeus à Mylasa, Pausanias affirme que les gens du pays appellent encore le dieu Osogoa dans la langue locale¹⁰² et quand bien même il a pu puiser cette information dans un ouvrage, il y a lieu de croire que la langue locale était encore parlée au milieu du II^e siècle ap. J.-C.

C’est dans la religion que le substrat carien paraît se maintenir le plus longtemps. Hécate possède à Lagina un sanctuaire important et peut être considérée comme une divinité sinon absolument carienne, du moins suffisamment intégrée à la religion locale pour devenir le nom théophore de la dynastie¹⁰³, et elle assure l’existence d’une évidente porosité entre le monde carien et le monde grec. Le dieu du sanctuaire de Sinuri ne porte pas d’autre nom que *Sinuri* jusqu’à la fin de l’Antiquité et il est resté irréductible à tout rapprochement avec une divinité d’origine hellénique, même si c’est toujours en grec que s’expriment les autorités du sanctuaire. Pour nombre d’autres divinités, le syncrétisme est la règle et l’on n’en finirait pas de dresser la liste de tous les Zeus¹⁰⁴, par exemple, dont l’épiclèse trahit l’origine carienne : *Osôgô* à Mylasa, *Labraundeus* à Labraunda, *Lepsinos* à Eurômos, pour rester dans la sphère d’influence mylasienne, ne sont que de simples illustrations d’un phénomène encore prégnant aux II^e et III^e siècles de notre ère. Là encore, à Sinuri par exemple, tous les actes officiels du sanctuaire sont rédigés en grec, par la cité qui a autorité sur celui-ci, et tous les actes religieux, pour autant qu’on puisse le savoir, se calquent sur le modèle

(99) MITCHELL 2017, p. 22-23.

(100) Strab. 14.2.28.

(101) BERTI, INNOCENTI 1998, p. 140 ; ADIEGO 2007, p. 149.

(102) Paus. 8.10.4 : ὄν φωνῆ τῆ ἐπιχωρία καλοῦσιν Οσογοῶα.

(103) Les noms théophores construits sur Hécate (Hékataios, Hékatomnôs, Hékaton et le féminin Hékataia) sont également fréquents en Carie. Les index d’*I. Mylasa* II, p. 155 et d’*I. Iasos*, II, p. 207 sont bien fournis en ce type de noms et les « listes de Sekköy » livrent une onomastique tout à fait grecque, preuve de la double appartenance d’Hécate aux deux mondes. Car, si Hécate est une divinité aux multiples facettes que l’on retrouve essentiellement dans le sud-ouest de l’Asie Mineure mais aussi en Grèce propre dans les îles et jusqu’en Sicile, il semble clair qu’au moins l’un de ses avatars a pris naissance en Carie : DEBORD 2003.

(104) DEBORD 2001 ; RIVAULT 2021.

grec. C'est un fait : s'il y a des résistances à une absorption des divinités indigènes, elles n'ont rien de commun avec ce qui se dessine en Judée dès la fin du III^e siècle et surtout au siècle suivant, où une littérature religieuse de résistance finit par souder une majorité de la population locale contre une hellénisation à marche forcée provenant de certains Juifs de l'élite¹⁰⁵.

Mais la principale limite à mon étude de l'hellénisation de la Carie, au moins pour la haute période hellénistique, est dans la documentation disponible, de nature épigraphique. En effet, on ne dira jamais assez que les inscriptions sur pierre sont avant tout le produit de la classe dirigeante des cités, même si elles s'inscrivent dans une atmosphère se voulant démocratique, au sens que l'on peut donner à ce mot dans les cités du monde hellénistique et impérial. Pour l'essentiel, elles livrent « la vision des dominants » dont il convient de prendre la mesure, et laissent dans l'ombre les catégories les plus modestes de la population, très souvent oubliées de l'épigraphie : la souscription du « *plèthos* des Pisyétains et des Pladaséens qui sont avec les Pisyétains » que nous avons étudiée plus haut est à cet égard un exemple très parlant. Aussi, parler « d'hellénisation de la Carie » vaut pour les strates *visibles* par nous deux millénaires après – essentiellement le monde des cités¹⁰⁶ – mais les inscriptions ne nous disent rien des populations urbaines autres que citoyennes et moins encore de la masse des communautés rurales qui poursuivirent leur vie, très souvent à l'écart des manifestations les plus visibles de l'hellénisme. Et si, nous transportant en Phrygie, pourtant plus en retard que la Carie dans la perméabilité à ce même hellénisme, nous voyons en 267 deux modestes communautés honorer d'un décret en bonne et due forme deux officiers à la solde d'Achaïos¹⁰⁷, il faut admettre qu'un tel texte était certes destiné aux personnes honorées, mais aussi aux membres les plus éminents de la communauté – et parmi eux, des colons gréco-macédoniens –, et à eux seuls.

Il y a fort à parier que l'hellénisation complète de la Carie, au sens d'un abandon définitif de la langue et de l'onomastique et pour tout dire de l'héritage indigène, fut une affaire de siècles. En témoigne une base de statue découverte à Aphrodisias, en Carie orientale, où est honorée Augusta Aelia Flavia Flaccilla, l'épouse de Théodose I^{er} désignée ici avec le surnom de « maîtresse du monde ». Et ce sont « des Cariens » qui ont élevé cette statue¹⁰⁸. Sans doute en cette fin du IV^e siècle de notre ère, le terme ne peut guère laisser croire en l'absence d'une certaine continuité sur tant de siècles. Le fait que ces Cariens d'Aphrodisias écrivent (et parlent, très certainement) en grec mais se définissent encore comme « cariens » montre à quel point le souvenir d'une civilisation glorieuse a traversé les siècles de l'Antiquité, bien éloignée de l'image de ces « barbares » que les Athéniens avaient voulu donner.

(105) SARTRE 2001, p. 316-324. CHRUBASIK 2017 fait une étude comparative fort intéressante du phénomène de l'hellénisation en Carie et en Judée : les gouvernants séleucides n'ont pas véritablement voulu promouvoir l'hellénisme, leur préoccupation principale étant de tirer des pays contrôlés le maximum d'argent. Au contraire, les Hécatomnides ont vu, avec l'hellénisme, un moyen de conforter leur position de satrapes de Carie. Le fait que les populations aient fait le choix de suivre, même lentement, ce chemin, est une preuve du succès de cette politique.

(106) Il ne faut cependant pas exagérer la rapidité de l'hellénisation, notamment urbanistique, des cités. Ainsi, si l'on prend en compte la diffusion architecturale des théâtres, on constate, avec toutes les précautions voulues, que le nombre d'édifices est encore très réduit à la fin du III^e siècle av. J.-C. : cf. CAPELLE 2021, notamment la carte p. 314.

(107) *I. Laodikeia am Lykos*, 1.

(108) ROUECHÉ 1989, n° 23 : [τ]ὴν αἰωνίαν καὶ θεοφιλε[σ]τάτην Αὔγουσταν Αἰλίαν Φλαβίαν Φλακκίλλαν τὴν δέσποιναν τῆς οἰκουμένης Κάρου Ἰδρυσαν ἐν τῇ ἑαυτῶν μητροπόλει †. « À l'éternelle et très aimée de Dieu Augusta Aelia Flavia Flaccilla, maîtresse du monde, les Cariens ont élevé (cette statue) dans leur métropole ». Flaccilla fut couronnée *Augusta* en 379 et mourut en 386.

CONCLUSION

Pour revenir à présent à la période étudiée, j'ai rappelé plus haut une inscription mentionnant à Athènes, vers 300, des *Theangeleis* aux noms et patronymes parfaitement grecs¹⁰⁹. Que ces hommes fussent des mercenaires grecs allant un peu partout vendre leur force de travail, au service de rois, de dynastes ou de cités et qu'ils aient acquis la citoyenneté de la cité de Théangela pour services rendus est une forte possibilité¹¹⁰. Il n'est plus question de voir en eux de méprisables Cariens, mais des citoyens d'une autre cité grecque. Et à Ôrôpos, dès avant 335, on n'hésite pas à honorer Mikythiôn de Théangela au rang de bienfaiteur. La « barbarie » des Cariens est à ranger dès lors – du moins pour les citoyens des cités grecques de Carie – aux oubliettes des proverbes athéniens qui traitaient les Béotiens de lourdauds, les Mégariens de stupides et les Cariens de moins que rien. Et, buvant le calice jusqu'à la lie et oubliant leur mépris antérieur, les Athéniens eux-mêmes accordèrent le droit de cité à un certain Solon, fils de Straton, originaire de Bargylia en Carie, familier du roi Démétrios¹¹¹. L'arrogance des Athéniens, battue en brèche par des années de défaites et d'humiliations, avait bien disparu : ces « Cariens » qu'aurait vilipendés Démosthène un demi-siècle plus tôt, étaient devenus, aux yeux des Athéniens, de vrais Grecs, quelle que soit leur origine réelle, dont on ne se souciait plus. Mais Solon, fils de Straton de Bargylia, même avec un tel nom, n'est pas plus représentatif de l'hellénisation de l'ensemble de la Carie à cette date que Dany Laferrière ne l'est aujourd'hui de la pénétration de la culture française en Haïti. C'est assez dire la complexité de la notion même d'hellénisation qui, durant la haute époque hellénistique, n'est encore que partielle.

Patrice BRUN*
 Université Bordeaux Montaigne
 UMR 5607 Ausonius

Bibliographie

- ADIEGO, I.X., 2007, *The Carian Language*, Leyde-Boston.
 ADIEGO, I.X., 2010, « Recent developments in the decipherment of Carian », in VAN BREMEN, CARBON 2010, p. 147-176.

(109) Cf. *supra* note 94.

(110) En 315, Théangela a engagé nombre de mercenaires pour sa défense (ROBERT 1936, n° 52). À Éphèse, au tout début du III^e siècle, Mélanthios fils d'Hermias de Théangela, chef de la garnison royale de Phygéla, est honoré pour avoir pris soin des citoyens installés dans la forteresse (*I. Ephesos*, 1408). On ignore évidemment tout de ce Mélanthios, ancien membre de la communauté des *Theangeleis* ou bien fraîchement naturalisé.

(111) *IG II² 496+507*, I. 18-24 : δεδόχθαι τῷ δήμῳ ἐπαινέσαι αὐτὸν ἀρετῆς ἔνεκα καὶ εὐνοίας τ[ῆ]ς εἰς τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων καὶ τ[ο]ῦ βασιλεῖς καὶ στεφανῶσαι χρυσ[ῶ]ι στεφάνῳ κατὰ τὸν νόμον Σόλωνα [Σ]τράτωνος Βαργυλιήτην καὶ εἶναι [α]ὐτὸν Ἀθηναῖον καὶ ἐγγόνου αὐτοῦ. « Il a plu au peuple. Plaise au peuple de lui accorder l'éloge en raison de sa vertu et de la bienveillance dont il fait preuve à l'égard du peuple des Athéniens et des rois ; que l'on couronne Solon fils de Straton de Bargylia d'une couronne légale et qu'il devienne Athénien, lui et ses descendants ».

(*) Je tiens à remercier ici les experts anonymes qui m'ont permis d'améliorer la version initiale de cet article, I.X. Adiego dont les grandes connaissances en carien ont mieux orienté mes analyses onomastiques et qui m'a indiqué des travaux très récents ayant échappé à ma vigilance. Comme de coutume, Fabrice Delrieux m'a donné avec une courtoisie jamais prise en défaut les fonds de carte nécessaires à cette publication. Enfin, je n'oublie pas que les échanges déjà anciens, tant en Turquie qu'à Bordeaux, avec Laurent Capdetrey, Raymond Descat et Pierre Fröhlich m'ont ouvert les perspectives qui forment le cœur de ce travail. Il va de soi enfin que les erreurs ou omissions qui demeureraient seraient de ma seule responsabilité.

- ADIEGO, I.X., 2013, «Carian Identity and Carian Language», in HENRY 2013, p. 15-20.
- ADIEGO, I.X., 2019, «A Kingdom for a Carian letter», in I.X. Adiego, J.V. Garcia Trabazo, M. Vernet, B. Obrador-Cursach, B.E. Martinez-Rodriguez (eds.), *Luwic Dialects and Anatolian. Inheritance and Diffusion*, Barcelone, p. 11-50.
- ADIEGO, I.X., 2020, «The beginning of the Carian inscription of Euromos C.Eu 2. A new reading and interpretation», *Kadmos*, 59, p. 129-143.
- ADIEGO, I.X., DEBORD, P., VARINLIOĞLU, E., 2005, «La stèle caro-grecque d'Hyllarima (Carie)», *REA*, 107, p. 601-653.
- ANDREAU, J., DESCAT, R., 2006, *Esclave en Grèce et à Rome*, Paris.
- AHRWEILER, H., 1976, «Recherches sur la société byzantine au XI^e siècle: nouvelles hiérarchies et nouvelles solidarités», *Travaux et Mémoires du centre d'Histoire et de Civilisation de Byzance*, 6, p. 99-124.
- AUBRIET, D., 2013, «Mylasa et l'identité carienne», in HENRY 2013, p. 101-120.
- BERTI, F., INNOCENTE, L., 1998, «Due novi graffiti in alfabeto cario da Iasos», *Kadmos*, 37, p. 137-142.
- BETTALI, M., 1995, *I mercenari nel mondo greco*, I, Pise.
- BLÜMEL, W., 1991, «Zwei neue Inschriften aus Mylasa aus der Zeit des Maussollos», *EA*, 20, p. 29-42.
- BLÜMEL, W., 2013, «Über die chronologische und geographische Verteilung einheimischer Personennamen in griechischen Inschriften aus Karien», in F. Rumscheid (ed.), *Die Karer und die Anderen*, Bonn, p. 65-86.
- BOULAY, P., PONT, A.-V., 2014, *Chalkètor en Carie*, Paris.
- BRESSON, A. et al., 2005, «Un décret hellénistique des Kodapeis de Carie», *REA*, 107, p. 69-81.
- BRESSON, A., 2007, «Les Cariens ou la mauvaise conscience du barbare», in G. Urso (ed.), *Tra Oriente e Occidente. Indigeni, Greci e Romani in Asia Minore*, Pise, p. 209-228.
- BRUN, P., 1996, *Les Archipels égéens dans l'Antiquité grecque*, Paris-Besançon.
- BRUN, P., 2013, «Dynamiques de la Méditerranée antique: le cas de la Lycie et de la Carie antiques», in BRUN et al. 2013, p. 9-14.
- BRUN, P., CAVALIER, L., KONUK, K., PROST, F. (éd.), 2013, *EUPLOIA. La Lycie et la Carie antiques*, Bordeaux.
- BRUN, P., CAPDETREY, L., FRÖHLICH, P. (éd.), 2021, *L'Asie Mineure occidentale au III^e siècle a.C.*, Bordeaux.
- BRYCE, T.R., 1980, «The other Pericles», *Historia*, 29, p. 377-381.
- CAPELLE, J., 2021, «La lente émergence de l'architecture théâtrale en Asie Mineure durant le long troisième siècle», in BRUN et al. 2021, p. 309-335.
- CARLES UNWIN, N., 2019, «Multilingualism in Karia and the Social Dynamics of Linguistic Assimilation», in HENRY, KONUK 2019, p. 43-60.
- CARSTENS, A.M., 2013, «Karian Identity – A Game of Opportunistic Politics or a Case of Creolisation», in HENRY 2013, p. 413-442.
- CHRUBASIK, B., 2017, «From Pre-Makkabaeen Judaea to Hekatomnid Karia and back again; the Question of Hellenization», in CHRUBASIK, KING 2017, p. 83-109.
- CHRUBASIK, B., KING, D. (eds.), *Hellenism and the Local Communities of the Eastern Mediterranean 400 BCE-250 CE*, Londres.
- COUMERT, M., DUMÉZIL, B., 2010, *Les royaumes barbares en Occident*, Paris.
- DEBORD, P., 1999, *L'Asie Mineure au IV^e siècle (412-323 avant J.-C.). Pouvoirs et jeux politiques*, Bordeaux.
- DEBORD, P., 2001, «Sur quelques Zeus cariens: religion et politique», *Studi Ellenistici*, 13, p. 19-37.
- DEBORD, P., 2005, «Côte/Intérieur: les acculturations de la Carie», in R. Pierobon Benoît (ed.), *Iasos a la Caria. Nuovi studi e ricerche*, PP, 60, p. 357-379.
- DEBORD, P., 2009, «Peut-on définir un panthéon carien», in RUMSCHEID 2009, p. 251-265.
- DEBORD, P., 2013, «Hécate, divinité carienne», in BRUN et al. 2013, p. 85-91.
- DEBORD, P., VARINLIOĞLU, E., 2018, *Hyllarima de Carie*, Bordeaux.
- DELRIEUX, F., 2019, «Être Carien à la fin de l'époque hellénistique. Hellénisation et particularismes locaux dans le sud-ouest de l'Asie Mineure», in L. Locatelli, É. Piguët, S. Podestà (éd.), *Constructions identitaires en Asie Mineure (VIII^e siècle avant J.-C.–III^e siècle après J.-C.)*, Besançon.

- DESCAT, R., 1997, « À propos d'un citoyen de Philippos à Théangela », *REA*, 99, p. 411-413.
- DESCAT, R., 2013, « Mylasa, les dieux et le village carien au IV^e siècle a.C. », in HENRY 2013, p. 91-100.
- DESCAT, R., à paraître, *Du Golfe Céramique à la plaine de Mylasa. Les sites, géographie et histoire*, Bordeaux.
- DILER, A. (ed.), 2020, *Uzunyuva Hekatomneion in Mylasa*, Istanbul.
- DROYSEN, J.G., 1877, *Geschichte des Hellenismus*, Gotha (trad. *Histoire de l'Hellénisme*, Paris, 1883-1885).
- ERRINGTON, R.M., 1993, « Inschriften von Euromos », *EA*, 21, p. 15-31.
- FRANCO, C., 1996, « L'ellenizzazione della Caria: problemi di metodo », in C. Antonetti (ed.), *Il dinamismo della colonizzazione greca*, Naples, p. 145-154.
- HENRY, O., 2009, *Tombes de Carie. Architecture funéraire et culture carienne (VII^e-II^e siècle avant J.-C.)*, Rennes.
- HENRY, O., 2010, « Hekatomnos, Persian satrap or Greek dynast? The tomb at Berber Ini », in VAN BREMEN, CARBON 2010, p. 103-121.
- HENRY, O. (ed.), 2013, *4th century Karia: defining a Karian identity under the Hekatomnids*, Paris.
- HENRY, O., 2021, « Les Hékatomnides et la création d'une identité culturelle hybride », *Pallas*, hors-série, p. 71-97.
- HENRY, O., KONUK, K. (éd.), 2019, *Karia arkhaiia. La Carie, des origines à la période pré-hékatomnide*, Istanbul.
- HERDA, A., 2013, « Greek (and our) Views on the Karians », in A. Mouton, I. Rutherford, I. Yakubovich (eds.), *Luwian Identities. Culture, Language and Religion between Anatolia and the Aegean*, Leiden-Boston, p. 421-506.
- HORNBLOWER, S., 1982, *Mausolus*, Oxford.
- IŞIK, C., 2019, *Die Wandmalereien in der Grabkammer des Hekatomneions: Beobachtungen zu Figurentypen, zur Komposition, Ikonographie und zum Stil. Asia Minor Studien*, 91, Bonn.
- JONES, A.H.M., 1940, *The Greek City from Alexander to Justinian*, Oxford.
- JOUGUET, P., 1926, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*, Paris.
- KONUK, K., 2002, *SNG Turkey 1. The Muharrem Kayhan Collection*, Bordeaux.
- KONUK, K., 2013, « Coinage and Identity under the Hekatomnids », in HENRY 2013, p. 101-115.
- KONUK, K., 2021, « Coinage and Identity under the Hekatomnids », *Philia*, 7, p. 93-97.
- LABUFF, J., 2013, « Who(')s(e) Karian. Language, Names and Identity », *AHB*, 27, p. 86-107.
- LAUMONIER, A., 1958, *Les cultes indigènes en Carie*, Paris.
- MARCHAND, F., 2010, « The Philippos of IG VII 2433 », in R.W.V. Catling, F. Marchand (eds.), *Onomatologos. Studies in Greek Personal Names presented to Elaine Matthews*, Oxford, p. 332-343.
- MAREK, C., 2006, *Die Inschriften von Kaunos*, Munich.
- MITCHELL, S., 2017, « The Greek Impact in Asia Minor 400-250 BCE », in CHRUBASIK, KING 2017, p. 13-28.
- MOMIGLIANO, A., 1975, *Alien Wisdom. The Limits of Hellenization*, Cambridge.
- PEDERSEN, P., 2010, « The city wall of Halicarnassos », in VAN BREMEN, CARBON 2010, p. 270-316.
- PIMOUGUET-PÉDARROS, I., 2000, *Archéologie de la défense. Histoire des fortifications antiques de Carie. Époques classique et hellénistique*, Besançon.
- PIMOUGUET-PÉDARROS, I., 2013, « Existe-t-il un style de construction hékatomnide? », in BRUN *et al.* 2013, p. 153-173.
- PIRAS, D., 2010, « Who were the Karians in Hellenistic Times? The Evidence from Epichoric Language and Personal Names », in VAN BREMEN, CARBON 2010, p. 217-234.
- PRÉAUX, C., 1978, *Le monde hellénistique. La Grèce et l'Orient (323-146 av. J.-C.)*, T. II, Paris.
- PROST, F., 2013, « Retour au Mausolée et au Monument des Néréides. Identités ethniques et frontières culturelles en Lycie et en Carie », in BRUN *et al.* 2013, p. 175-186.
- RADT, W., 1970, *Siedlungen und Bauten auf der Halbinsel von Halikarnassos*, Tubingen.
- RHOZOKOKI, A., 2006, *Ανακρέων*, Athènes.
- RIVAULT, J., 2021, *Zeus en Carie. Réflexions sur les paysages onomastiques, iconographiques et cultuels*, Bordeaux.

- ROBERT, J. et L., 1983, *Fouilles d'Amyzon en Carie. I. Exploration histoire, monnaies et inscriptions*, Paris.
- ROBERT, L., 1936, *Collection Froehner, T.1. Les inscriptions grecques*, Paris.
- ROBERT, L., 1937, *Études anatoliennes*, Paris.
- ROBERT, L., 1945, *Le sanctuaire de Sinuri près de Mylasa, T. 1, Les inscriptions grecques*, Paris.
- ROBERT, L., 1963, *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, Paris.
- ROUECHÉ, C., 1989, *Aphrodisias in late antiquity: the late Roman and Byzantine inscriptions including texts from the excavations at Aphrodisias*, Londres.
- RUMSCHEID, F. (ed.), 2009, *Die Karer und die Anderen*, Bonn.
- RUMSCHEID, F., 2010, «Maussollos and the 'Uzun Yuva' in Mylasa: an unfinished Proto-Maussolleion at the heart of a new urban centre?», in VAN BREMEN, CARBON 2010, p. 69-121.
- SALMERI, G., 1994, «I Greci e le lingue indigene de Asia Minore: il caso del cario», in M.E Giannotta *et al.* (eds.), *La decifrazione del cario*, Rome, p. 87-99.
- SARTRE, M., 2001, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique, iv^e siècle av. J.-C., iii^e siècle ap. J.-C.*, Paris.
- SARTRE, M., 2014, *L'historien et ses territoires*, Bordeaux.
- SAVIONA, M., 2017, «Sui 'Cari barbarofoni' di Il. II, 867», *Erga-Logoi*, 5, p. 81-94.
- STRASSER, J.-Y., 2004, «Une inscription de Kéramos, le coureur Politès et la Carie 'Trachée'», *REA*, 106, p. 547-568.
- VAN BREMEN, R., CARBON, I.-M. (eds.), 2010, *Hellenistic Karia*, Bordeaux.
- VAN BREMEN, R., 2013, «A Property Transaction between Kyndia and Mylasa. I. Mylasa 11 reconsidered», *EA*, 46, p. 1-26.
- VARINLIOĞLU, E. *et al.*, 1990, «Une inscription de Pladasa en Carie», *REA*, 92, p. 59-78.
- VARINLIOĞLU, E. *et al.*, 1992, «Ouranion de Carie», *REA*, 92, p. 155-174.